

LES JEUNES HAUT-NORMANDS FACE À L'EMPLOI



Cette publication a été réalisée par :

Jean-Philippe CARITG
Guillaume FOLLEA
François GITTON
Martial MAILLARD

Directeur de la publication :
Alain MALMARTEL

Rédaction en chef :
Maryse CADALANU
Ravi BAKTAVATSALOU

Mise en page :
Mansour BENTABET
Cartographie :
Jean-Philippe CARITG

ISSN : 0762-2538
ISBN : 978-2-11-069484-3
© Insee 2012
Dépot légal : Décembre 2012
Code SAGE : CAVA9468
Imprimerie IROPA, 76800 Saint-Etienne du Rouvray

**LES JEUNES
HAUT-NORMANDS
FACE À L'EMPLOI**



AVANT-PROPOS

La jeunesse d'un territoire est bien sûr une richesse au présent mais c'est également son capital humain du futur. La Haute-Normandie compte 350 000 "jeunes" de 15 à 29 ans qui portent en eux l'avenir de la région.

La jeunesse est une période de l'existence où les changements sont nombreux, où les expériences comptent pour beaucoup et engagent l'avenir. Ceci est vrai en général aussi bien en matière de formation initiale, d'expériences professionnelles, d'expériences personnelles, de choix résidentiels ou encore de comportements potentiellement à risque en matière de santé. C'est justement parce que les changements sont nombreux que les enjeux sont si importants pour les politiques publiques en charge de la formation, de l'insertion sur le marché du travail, de l'habitat ou encore de la prévention.

Issue d'un partenariat entre le CREFOR et l'Insee, cette étude se limite à la question déjà très vaste de la situation des jeunes en Haute-Normandie en matière de formation et d'insertion professionnelle. Elle constitue un point d'appui à la réflexion du Cprdf (Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles) qui se saisit du sujet de la carte des formations et de la sécurisation des parcours professionnels et pour lequel le CREFOR préconise un renforcement de l'analyse des processus d'insertion professionnelle.

Ce document se veut à la fois un ouvrage de référence et une analyse ancrée dans l'actualité : une période de crise, de grandes difficultés sur le marché du travail, d'incertitude face à l'avenir. Cette confrontation de grandes représentations, confortée par les statistiques structurelles et de tendances actuelles observées à partir des dernières données disponibles, interroge aussi bien sur le court terme que sur un temps plus long. Les difficultés actuelles d'insertion des jeunes, la bonne tenue des formations en apprentissage, les probables difficultés futures des jeunes sortant aujourd'hui du dispositif de formation sans diplôme ni qualification, ou encore la persistance des différences de situation entre les femmes et les hommes, sont autant de sujets sur lesquels l'analyse statistique apporte ici un éclairage objectif et instructif.

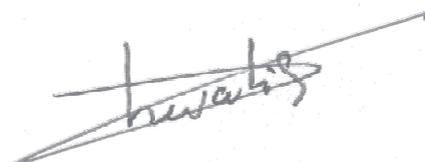
Le directeur régional de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) Haute-Normandie

Alain MALMARTEL



Le directeur du CREFOR de Haute-Normandie

Luc CHEVALIER



SYNTHÈSE

En Haute-Normandie, près d'une personne sur cinq a entre 15 et 29 ans, ce qui place la région parmi les plus jeunes de métropole. Cette jeunesse n'est pas affectée par les mobilités résidentielles. C'est en effet entre 18 et 30 ans que les déménagements sont les plus fréquents et la région perd une partie de ses jeunes par le jeu des migrations. Cependant, à l'échelle de la Haute-Normandie, la stabilité est la règle. En effet, environ trois quarts des personnes présentes à l'âge de 15 ans dans la région le sont encore 15 ans après. Les départs sont en grande partie compensés par des arrivées, le déficit migratoire annuel est de l'ordre de 1 500 à 2 000 "jeunes" de 15 à 29 ans, soit un jeune sur 200 chaque année pour la région.

15 à 30 ans, l'âge de nombreux changements

Les changements de situation entre études, emploi, chômage ou encore période d'inactivité sont très fréquents et caractérisent assez bien la situation de la jeunesse au moment où se dessine son avenir professionnel. À 15 ans, presque toute la classe d'âge est encore scolarisée, à 30 ans, la proportion d'actifs atteint quasiment son maximum. En France, la période de plus forte activité est comprise entre 30 et 55 ans. Entre 15 et 29 ans les jeunes terminent leur scolarité et s'insèrent sur le marché du travail. Le parcours est parfois chaotique et le chômage est souvent une étape sur ce parcours d'insertion. En effet, les jeunes sont fortement touchés par le chômage, un peu plus en Haute-Normandie qu'en

moyenne en métropole, mais beaucoup moins que dans nombre de régions d'Europe du Sud. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agit d'un chômage de courte durée qui témoigne d'allers-retours fréquents entre emplois précaires et chômage.

Des conditions d'emplois spécifiques

En effet, les conditions d'emploi des jeunes traduisent un accès plus difficile à un emploi durable. Certaines formes spécifiques d'emplois (emplois aidés ou contrats d'apprentissage) sont naturellement plutôt destinées aux jeunes et jouent un rôle très important en matière d'insertion ou de formation. L'apprentissage, bien présent dans la région, entraîne par exemple une insertion rapide sur le marché du travail. Mais les jeunes sont aussi bien plus souvent en intérim ou sur un contrat à durée déterminée (CDD) que leurs aînés.

L'intérim est très important dans la région du fait de sa spécificité industrielle. D'ailleurs, pour certains jeunes, le premier emploi "stable" est une mission d'intérim. Cette quête du premier *emploi stable* passe plus souvent qu'ailleurs par un poste d'ouvrier industriel. Les jeunes sont aussi souvent recrutés sur des postes d'employés de commerce ou de service à la personne. Dans plus d'un cas sur deux, le premier *emploi stable* est qualifié et dans deux cas sur trois, il s'agit d'un temps complet. Même s'ils restent modestes, les premiers salaires sont bien placés par rapport à ceux d'autres régions.

Des études plus courtes et une insertion plus précoce sur le marché du travail en Haute-Normandie

Les jeunes Haut-Normands font en moyenne des études un peu plus courtes et rentrent plus tôt sur le marché du travail. Le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans diplôme ni qualification est encore très important : environ 15 % des jeunes n'ont aucun diplôme et 6 % n'ont que le brevet des collèges. Entre 18 et 25 ans, environ un jeune sur cinq est à l'écart d'un dispositif de formation ou de l'emploi. En Haute-Normandie, pour certaines générations, l'absence de diplôme n'a pas été trop fortement préjudiciable en matière d'accès à l'emploi. Même si le diplôme est aujourd'hui un atout incontestable, ces possibilités, même restreintes, existent toujours. Cependant, face aux nombreuses mutations de l'économie, il est peu probable que les jeunes aient des trajectoires professionnelles aussi linéaires que leurs parents et les moins diplômés pourraient ne pas être suffisamment armés pour faire face aux changements à venir.

Cette proportion persistante de non-diplômés ne doit pas cacher les progrès réalisés en matière de formation. Même s'ils sont un peu moins diplômés que dans les autres régions, les jeunes Haut-Normands le sont beaucoup plus que leurs aînés. Conséquence de cette élévation du niveau de diplôme et du chômage de masse, de nombreux jeunes sont en situation de déclassement. En Haute-Normandie, un jeune sur quatre possède un niveau de formation théoriquement "supérieur" à

celui requis pour occuper son poste. Ce ratio montre également que l'insertion sur le marché du travail peut passer par la prise de postes pour lesquels ces jeunes sont "sur-diplômés".

La région dispose d'un appareil de formation en partie lié aux spécificités du territoire. En effet, certaines formations dites courtes comme le CAP par apprentissage sont plus présentes dans la région. La Haute-Normandie dispose également d'une offre importante en matière d'IUT, d'écoles d'ingénieurs ou de commerce. Par rapport aux autres régions, l'université (hors IUT) est en revanche moins bien représentée, mais elle concentre tout de même la moitié des étudiants et permet de capter la très grande majorité des inscriptions en 1^{er} cycle d'étudiants originaires de la région.

La distinction selon le genre n'a pas d'âge

D'une manière générale, les femmes et les hommes ne font pas les mêmes choix d'orientation scolaire, ne se dirigent pas vers les mêmes domaines professionnels et n'occupent pas les mêmes emplois. En Haute-Normandie comme en France les conditions d'emploi sont très différentes selon le genre.

Sur ce point, les jeunes femmes ne se distinguent pas de leurs aînées. Chez les moins de 30 ans comme chez les plus de 30 ans, le temps partiel est l'apanage des femmes. Les métiers du commerce et d'employés du secteur tertiaire sont plus féminins, ceux d'ouvriers de l'industrie ou de la construction sont plus masculins. Les jeunes femmes sont moins souvent actives que les jeunes hommes, et l'éventail des métiers féminins est sensiblement plus resserré.



Sommaire

AVANT-PROPOS	3
SYNTHÈSE	4
LES JEUNES EN HAUTE-NORMANDIE	9
Une région avec davantage de jeunes que la moyenne	9
La Haute-Normandie, peu attractive, perd des jeunes actifs du fait des mobilités à l'issue des études	11
Peu de jeunes habitent en Haute-Normandie et travaillent à l'extérieur	12
De nombreux changements entre 15 et 30 ans	12
Les jeunes, plus diplômés que leurs aînés mais moins que les jeunes des autres régions	13
Une entrée plus précoce dans la vie active	14
Un taux de chômage dans la moyenne européenne	14
Le chômage des jeunes est souvent de courte durée	16
Plus d'un jeune de 18 à 25 ans sur cinq " non inséré " en Haute-Normandie	17
EMPLOIS ET MÉTIERS DES JEUNES ACTIFS	19
Moins de 65 % des jeunes actifs en emploi pérenne, contre 93 % des 30 à 64 ans	19
Les jeunes actives davantage en emploi à durée limitée mais moins concernées par l'intérim	20
L'intérim plus fréquent dans les zones d'emploi de Bernay et de la Vallée de la Bresle-Vimeu	21
Le temps partiel est très majoritairement féminin à tous les âges	21
Les métiers du commerce attirent les femmes et ceux de la construction les hommes	22
Près de 30 % des jeunes actifs de la zone de la Vallée de la Bresle-Vimeu travaillent dans l'industrie	23
Deux actifs sur trois de moins de 30 ans sont ouvriers ou employés	23
La vente en tête des emplois occupés par les jeunes actifs	24
Une répartition des métiers très sexuée	25
Un lien pas toujours évident entre formation et qualification de l'emploi	27
Un quart des jeunes en emploi sont déclassés sur le marché du travail en 2008	28
Un jeune demandeur d'emploi sur huit cherche à travailler dans la vente	29
LE PREMIER EMPLOI "STABLE" DES JEUNES HAUT-NORMANDS : PROFILS ET PARCOURS ULTÉRIEURS	31
Le profil des premiers emplois stables des jeunes Haut-Normands	31
Un premier <i>emploi stable</i> sur deux est un emploi qualifié	32
Un accès à l'emploi qualifié plus difficile pour les femmes	32
Un quart des premiers emplois sont des postes d'ouvriers industriels	32
Les premiers pas dans la vie professionnelle passent souvent par l'intérim	33
Deux premiers emplois sur trois sont des emplois à temps complet	33
Des premiers salaires plus élevés qu'ailleurs mais qui restent souvent modestes	33
Les parcours des jeunes Haut-Normands après l'obtention d'un premier <i>emploi stable</i>	34
Une fois sur deux le premier emploi durable dure au plus un an	34
À terme, les jeunes disposent plus souvent d'un emploi long à temps complet en Haute-Normandie	34
Les postes d'ouvriers non qualifiés de type industriel, d'employés de commerce et d'employés de services aux particuliers sont plus souvent des emplois d'insertion	35
L'intérim, un secteur d'insertion	36
Des parcours professionnels variés	36
LA FORMATION DES JEUNES HAUT-NORMANDS	39
La place importante de l'enseignement professionnel en Haute-Normandie	39
Une offre d'enseignement supérieur orientée vers les IUT et les formations d'ingénieurs	39
Les filles investissent plus que les garçons la filière générale et technologique	40
Un bachelier sur deux possède un bac technologique ou professionnel	41
Des taux de réussite au bac variables selon les filières et les territoires	41
Près de 82 % des bacheliers haut-normands poursuivent des études, dont quatre sur dix dans les filières courtes	42
L'inscription en 1er cycle universitaire se fait très majoritairement dans la région	43
71 % des apprentis haut-normands en emploi, 18 mois après leur sortie de formation	44
Un peu plus de 200 jeunes haut-normands ont déposé un dossier de candidature à une valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en 2010	46



LES JEUNES EN HAUTE-NORMANDIE

La Haute-Normandie est une région dont une proportion conséquente de la population est âgée de 15 à 29 ans, champ de ce dossier. Elle perd certes des habitants par le jeu des migrations et en particulier des jeunes attirés par l'Île-de-France mais la majorité de ses habitants reste sur place.

Les taux de scolarisation sont un peu plus faibles et l'entrée dans la vie active est plus précoce. Les jeunes Haut-Normands sont par conséquent moins diplômés. Ils rencontrent plus de difficultés d'insertion sur le marché du travail, même s'il s'agit avant tout d'un chômage de courte durée. Les transitions entre études, emploi, chômage, ou encore période d'inactivité sont très fréquentes et caractérisent assez bien la situation de la jeunesse au moment où se dessine son avenir professionnel. Entre 18 et 25 ans, un jeune haut-normand sur cinq est à l'écart d'un dispositif de formation ou d'emploi. Tous ne rencontrent pas de problème d'insertion car il s'agit pour beaucoup d'une phase transitoire dans un parcours complexe. Cependant cette proportion est un peu plus importante que dans le reste de la France et témoigne de difficultés accrues pour les jeunes haut-normands.

Une région avec davantage de jeunes que la moyenne

En Haute-Normandie, 350 000 personnes ont entre 15 et 29 ans ; ils représentent un habitant sur cinq (19,2 %) . Il s'agit de la sixième région la plus jeune de métropole. Le poids des 15-19 ans est particulièrement élevé puisque la région se classe au 2^e rang des régions métropolitaines derrière le Nord-Pas-de-Calais.

En dépit de mouvements migratoires importants et déficitaires pour la région (34 400 arrivées pour 42 600 départs entre 2003 et 2008), la population de 15 à 29 ans est stable. Ainsi, 90 % des jeunes résidant en

Haute-Normandie en 2008 y habitaient déjà cinq ans auparavant. Les mouvements sont très nombreux entre 18 et 30 ans, mais les trois quarts des personnes qui avaient 15 ans en 1990 n'ont pas quitté la région en 2007.

Les échanges migratoires avec les autres régions sont très contrastés.

C'est avec l'Île-de-France voisine que les relations sont les plus intenses. Néanmoins, les échanges diffèrent selon les générations. De nombreux jeunes haut-normands partent pour Paris et sa couronne tandis que les mouvements en sens inverse sont moins nombreux ; de fait, le solde migratoire est déficitaire

(3 400 jeunes en moins en cinq ans dans la région par le jeu des migrations avec la région capitale). Cependant, ce mouvement est contrebalancé par des arrivées bien plus nombreuses d'adultes de 30-64 ans quittant l'Île-de-France pour venir s'installer en Haute-Normandie. Le solde migratoire s'établit à 12 400 adultes en cinq ans.

La Haute-Normandie est en revanche une région attractive pour les 15-29 ans des autres régions limitrophes: la Basse-Normandie, le Centre et la Picardie sont les trois seules régions avec lesquelles le solde migratoire des jeunes est positif.

PART DES 15 - 29 ANS PARMIS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION SELON LA RÉGION



Source : Insee, recensement de la population 2008

Unité : %

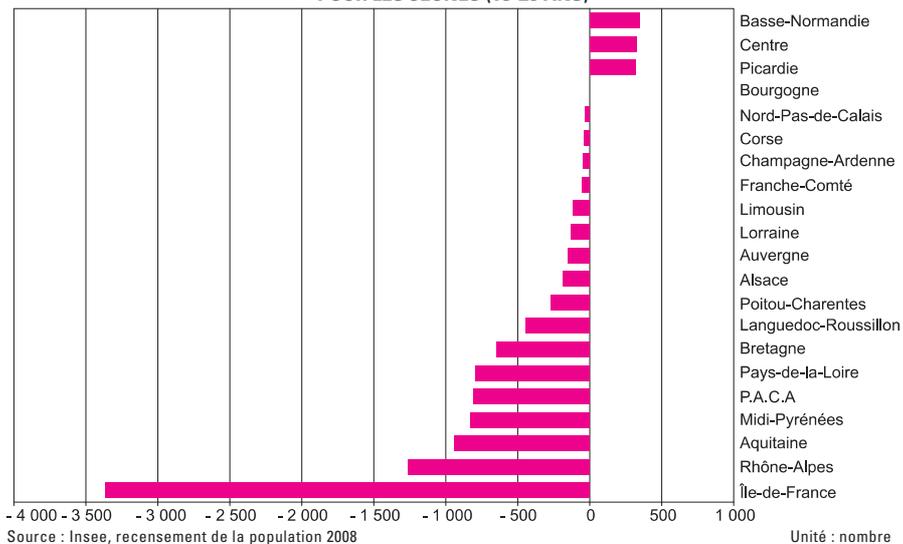
Ce solde est négatif avec les autres régions : même s'ils sont significatifs à destination des régions méridionales, les départs sont relativement contenus. Et les arrivées sont très faibles en provenance des régions non limitrophes en particulier de celles situées au sud de la Loire.

Bien qu'éloignée, la région Rhône-Alpes attire 5,9 % des jeunes sortants soit plus que le Nord-Pas-de-Calais pourtant bien plus proche. Dans le sens inverse, les arrivées sont beaucoup plus nombreuses en provenance de la région Nord-Pas-de-Calais que de la région Rhône-Alpes.

Globalement, les migrants appartiennent aux mêmes catégories socio-professionnelles. Six sur dix occupent une profession intermédiaire ou sont employés. Néanmoins, les sortants sont un peu plus souvent cadres ou employés et un peu plus rarement ouvriers ou exerçant une profession intermédiaire que les entrants.

Au contraire des adultes, la propension à migrer des jeunes augmente systématiquement avec le niveau du diplôme. Ainsi, en Haute-Normandie, 41 % des jeunes migrants (entrants ou sortants) sont titulaires d'un diplôme du supérieur alors que 8 % n'en possèdent aucun.

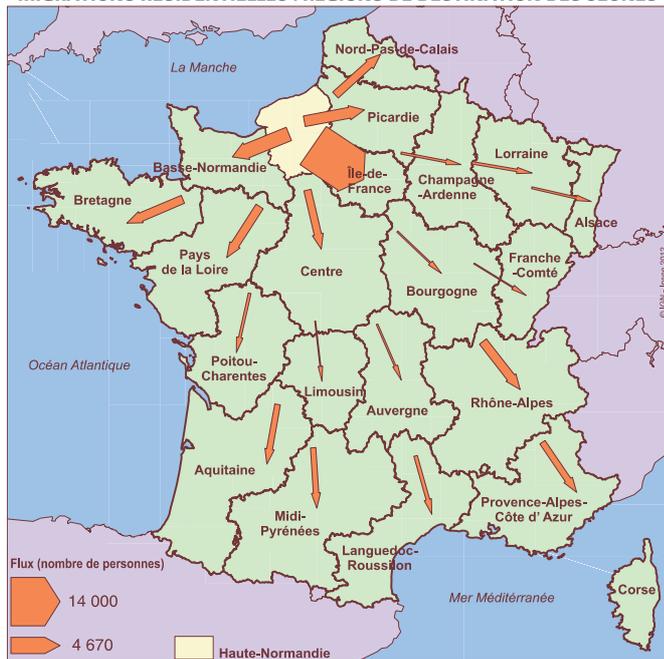
SOLDE MIGRATOIRE SUR 5 ANS DE LA HAUTE-NORMANDIE AVEC LES AUTRES RÉGIONS POUR LES JEUNES (15-29 ANS)



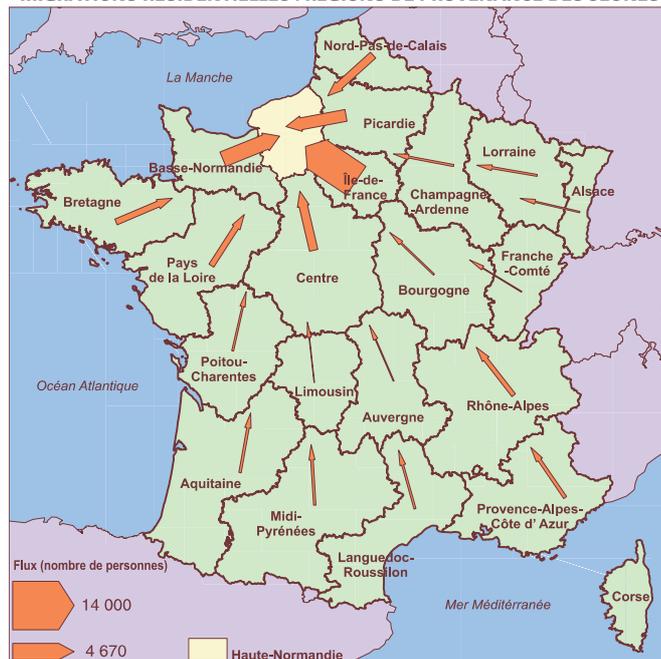
Deux fois et demie plus souvent titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur que les stables (ceux restés en Haute-Normandie pendant la période intercensitaire), les migrations des jeunes semblent liées à des stratégies de recherche d'emploi. En effet, contrairement aux adultes, le taux de chômage des jeunes migrants est inférieur à celui des jeunes stables, de six à sept points. Ce constat est encore plus net pour les jeunes choisissant l'Île-de-France comme région d'installation : l'écart est alors à dix points en leur faveur.

Les départs de jeunes sont assez nombreux. Ainsi, parmi les 24 à 26 ans en emploi en 2008 qui résidaient en Haute-Normandie cinq ans auparavant, 9 000 n'y résident plus en 2008. Les jeunes qui ont effectué le chemin inverse sont moins nombreux. En effet, parmi les 24 à 26 ans qui travaillent en Haute-Normandie en 2008, 7 800 résidaient hors de la région cinq ans avant.

MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES : RÉGIONS DE DESTINATION DES JEUNES



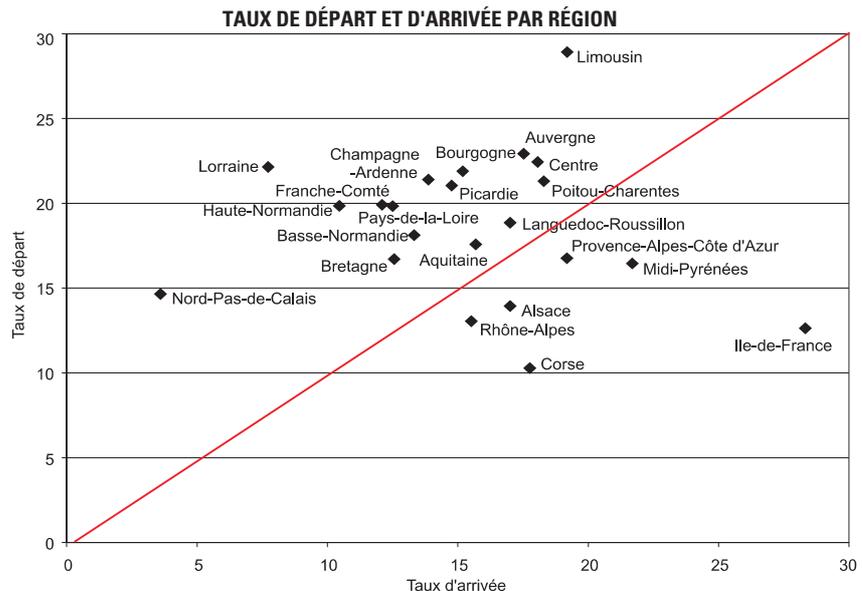
MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES : RÉGIONS DE PROVENANCE DES JEUNES



La Haute-Normandie, peu attractive, perd des jeunes actifs du fait des mobilités à l'issue des études. Mais les jeunes haut-normands ne s'exilent pas plus pour travailler que les jeunes d'autres régions

La Haute-Normandie figure parmi les régions qui attirent proportionnellement le moins de jeunes actifs formés dans d'autres régions. Le nombre de jeunes qui travaillent en Haute-Normandie en 2007 après avoir étudié dans une autre région en 1999 représente 11 % du nombre de jeunes en formation dans la région en 1999. Elle occupe le 20^e rang devant la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais pour ce taux d'arrivée.

Sa position est médiane (10^e rang) pour la part des jeunes formés dans la région et qui travaillent ensuite ailleurs. Pour 100 jeunes en formation en Haute-Normandie en 1999, 20 travaillent dans une autre région en 2007 (taux de départ).



Source : Insee, échantillon démographique permanent
 Champ : jeunes âgés de 15 à 24 ans en 1999, inscrits dans un établissement d'enseignement de leur région de résidence en 1999 présents dans l'échantillon démographique permanent.
 Note de lecture : les régions situées au dessus de la bissectrice (tracée en rouge) reçoivent moins de jeunes actifs formés dans les autres régions qu'elles ne voient partir de jeunes actifs qu'elles ont formés. Elles perdent donc des actifs du fait des migrations inter-régionales des jeunes actifs à l'issue de leurs études. C'est notamment le cas de la Haute-Normandie. À l'inverse, les régions situées au dessous de la bissectrice gagnent des actifs du fait des migrations inter-régionales des jeunes actifs à l'issue de leurs études.

Par conséquent la Haute-Normandie perd 9 % de jeunes actifs du fait des mobilités inter-régionales des jeunes à l'issue de leurs études. Elle se situe au 19^e rang devant le Limousin, le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine. La

Haute-Normandie perd beaucoup de jeunes actifs du fait de ces mobilités, principalement parce qu'elle attire proportionnellement peu de jeunes formés ailleurs, son taux de départ se situant dans la moyenne.

Méthodologie

On cherche ici à évaluer dans quelle mesure la Haute-Normandie peut mobiliser les jeunes actifs qu'elle a formés quelques années plus tôt. Dans quelle proportion ces jeunes partent-ils travailler dans d'autres régions ? Symétriquement, combien de jeunes formés ailleurs viennent-ils travailler dans la région ? Quelle est l'importance de ces phénomènes pour la Haute-Normandie au regard de la situation des autres régions ?

La source utilisée pour répondre à ces questions est l'échantillon démographique permanent. Dans ce but, on suit pour chaque région les jeunes présents dans l'échantillon démographique permanent qui étaient âgés de 15 à 24 ans en 1999, inscrits dans un établissement d'enseignement localisé dans leur région de résidence en 1999 et on observe leur situation en 2007 : en emploi dans leur région de résidence (et de formation) de 1999, en emploi dans une autre région, au chômage ou inactifs.

Pour chaque région, on appelle "partants" les jeunes âgés de 15 à 24 ans en 1999 qui résidaient et étudiaient dans cette région cette année-là et qui travaillent dans une autre région en 2007. Symétriquement, pour chaque région on appelle "arrivants" les jeunes âgés de 15 à 24 ans en 1999 qui travaillent dans cette région en 2007 mais qui n'y résidaient et n'y étudiaient pas en 1999.

On analyse pour chaque région deux indicateurs :

Pour chaque région, on définit le "taux de départ" comme la proportion de "partants" parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans en 1999 qui résidaient et étudiaient cette année-là dans cette région. De même, on définit le "taux d'arrivée" comme le nombre d' "arrivants" rapporté au nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans en 1999 qui résidaient et étudiaient cette année-là dans cette région.

Peu de jeunes habitent en Haute-Normandie et travaillent à l'extérieur

La propension à résider en Haute-Normandie et à travailler dans une autre région est la même que l'on ait plus ou moins de 30 ans. Les différences sont peu marquées selon les catégories professionnelles. Les plus mobiles sont les cadres (86,3 % de sédentaires) et les employés sont ceux qui restent le plus souvent travailler dans leur région de résidence (92,5 %).

Quand ils ne travaillent pas en Haute-Normandie, l'immense majorité des jeunes (89,2 %) et des adultes (93,1 %) exerce une activité dans une région limitrophe. Pour la plupart, l'attrait de l'Île-de-France l'emporte, mais moins souvent chez les jeunes (53,9 %) que chez les adultes (61,4 %).

Si le fait de travailler à l'extérieur de la région ne résulte pas forcément d'un choix, il semble pourtant bien répondre à des logiques de recherche d'une meilleure qualification de l'emploi (pour les jeunes, comme pour les adultes).

Ainsi, les jeunes externes (ceux résidant en Haute-Normandie mais travaillant dans une autre région) sont deux fois plus souvent cadres que les jeunes sédentaires (11,2 % contre 6,4 %).

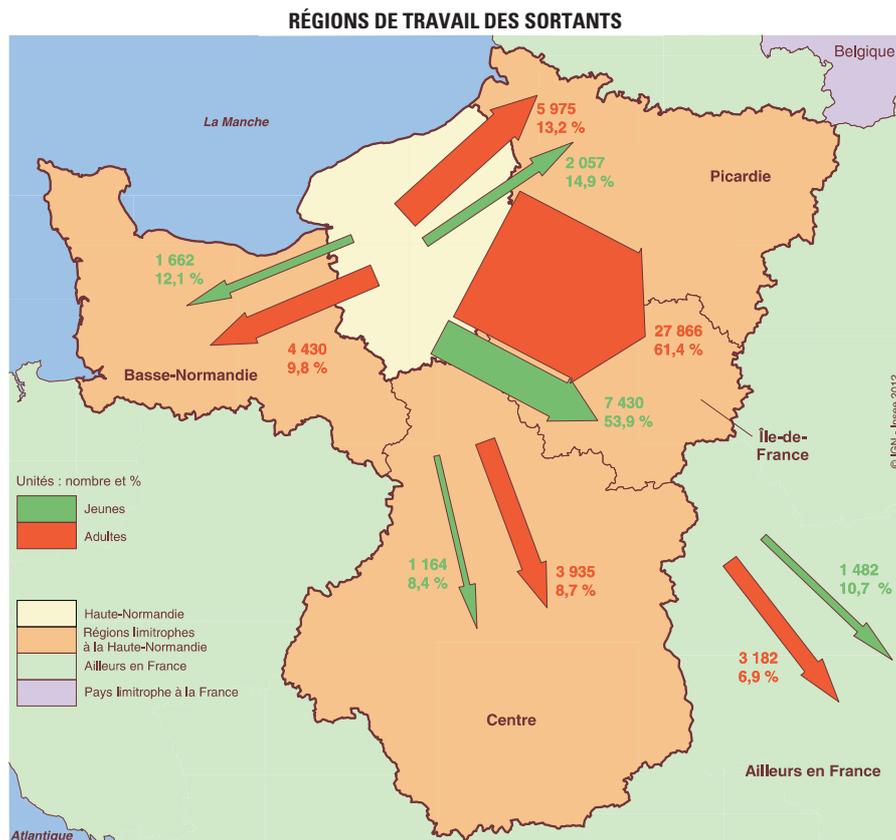
De même, ils détiennent plus fréquemment un CDI : 67,8 % contre 63,6 %.

Enfin, le travail à temps complet est plus répandu chez les externes de 15 à 29 ans (85,9 %) que parmi les jeunes restant travailler en Haute-Normandie (80 %).

De nombreux changements entre 15 et 30 ans

En Haute-Normandie comme en France, pour les hommes comme pour les femmes, les changements de situation face à l'activité (études, emploi, chômage ou encore période d'inactivité) sont très nombreux de 15 à 29 ans.

À partir de 15 ans, le taux de scolarisation décroît avec l'âge et parallèlement le taux d'activité progresse.



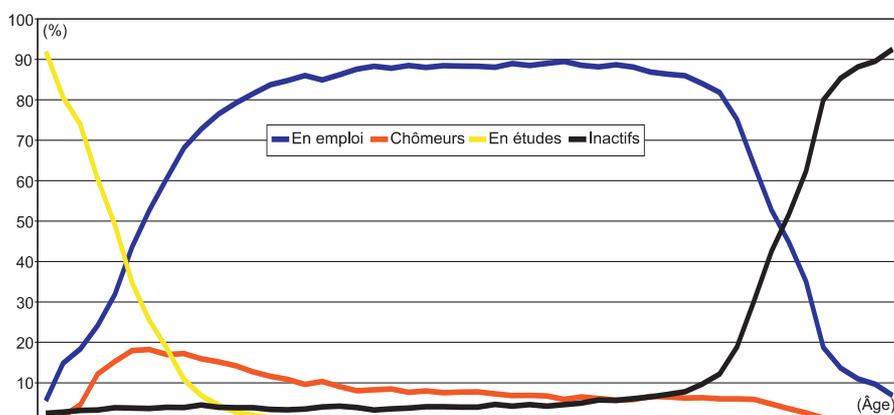
Source : Insee, recensement de la population 2008

Champ : personnes en emploi résidant en Haute-Normandie

Définition sortant : personne résidant en Haute-Normandie mais n'y travaillant pas

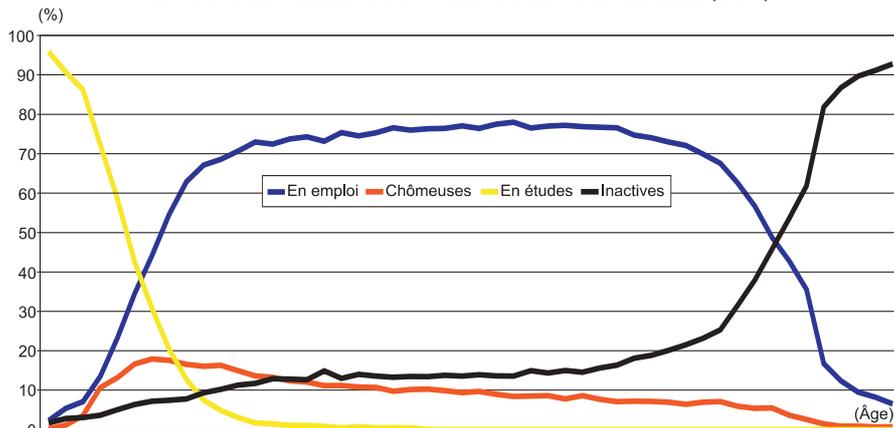
Note de lecture : Quand ils ne travaillent pas en Haute-Normandie, les jeunes travailleurs haut-normands sont 7 430 à aller travailler en Île de France soit 53,9 % de l'ensemble des jeunes en emploi ne travaillant pas en Haute-Normandie

SITUATION DES HOMMES DE 15-64 ANS EN HAUTE-NORMANDIE (EN %)



Source : Insee, recensement de la population 2008

SITUATION DES FEMMES DE 15-64 ANS EN HAUTE-NORMANDIE (EN %)



Source : Insee, recensement de la population 2008

Cette entrée dans la vie active se fait très majoritairement à travers l'occupation d'un emploi, cependant de nombreux jeunes sont au chômage. C'est entre 20 et 28 ans, que la proportion de demandeurs d'emploi dans une génération est la plus forte.

Quel que soit l'âge considéré, la Haute-Normandie se caractérise, pour les filles comme pour les garçons, par une scolarisation moindre. L'écart avec la métropole est maximal (de 2 à 4 points) pour les jeunes de 20 à 24 ans et témoigne ainsi de la difficulté ou du désintérêt des jeunes hauts-normands à poursuivre des études longues, surtout pour les garçons.

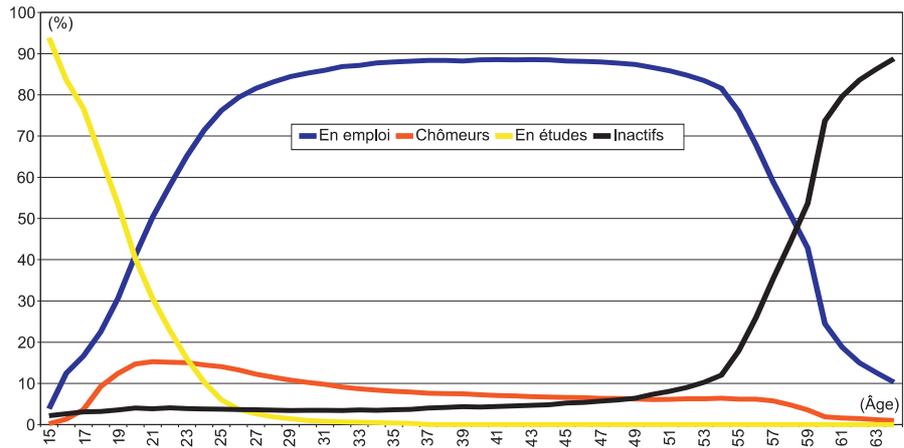
La scolarisation plus faible des garçons (surtout entre 18 et 21 ans âge auquel l'écart avec leurs consœurs s'échelonne de 4 à 8 points) s'accompagne d'une entrée dans la vie active plus précoce.

Les jeunes, plus diplômés que leurs aînés mais moins que les jeunes des autres régions

Des taux de scolarisation plus faibles se traduisent in fine par un nombre moindre de diplômés. Ainsi, pour les actifs de moins de 30 ans comme pour les actifs de 30 ans ou plus, la Haute-Normandie compte moins de diplômés de l'enseignement supérieur et davantage de titulaires de diplômes inférieurs au baccalauréat ou de personnes non-diplômées.

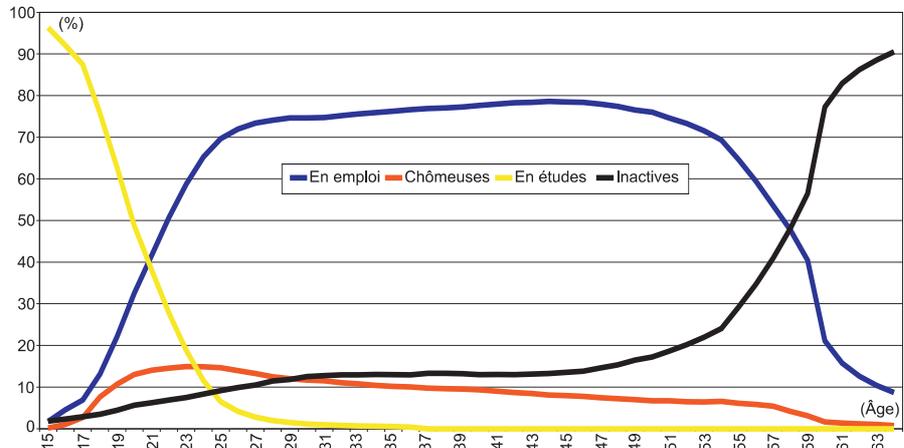
Bien plus diplômés que leurs aînés, les jeunes hauts-normands n'échappent pas à ce constat : 26,6 % sont titulaires d'un diplôme du supérieur, soit 5,7 points de moins que pour l'ensemble des jeunes au niveau national. La région occupe la 17^e place des régions métropolitaines pour la proportion de diplômés du supérieur parmi les 25 à 29 ans.

SITUATION DES HOMMES DE 15 - 64 ANS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



Source : Insee, recensement de la population 2008

SITUATION DES FEMMES DE 15 - 64 ANS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



Source : Insee, recensement de la population 2008

Unité : %

LES DIPLÔMÉS EN HAUTE-NORMANDIE ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Niveau de diplôme	Jeunes		Adultes	
	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine
Aucun diplôme	15,3	14,1	19,7	16,1
BEPC	6,8	6,1	14,6	13,1
CAP	27,2	23,7	31,0	27,6
BAC	24,1	23,7	14,1	16,1
Supérieur	26,6	32,3	20,6	27,1

Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale

Champ : personnes de 15 à 64 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement

Unité : %

En Haute-Normandie comme ailleurs, les filles sont, plus souvent que les garçons, détentrices d'un diplôme de l'enseignement supérieur et quittent moins fréquemment le système scolaire sans diplôme. Dans la région, une jeune fille sur trois est diplômée de l'enseignement

supérieur, contre seulement un jeune homme sur quatre. Seules 13,3 % d'entre-elles n'ont aucun diplôme contre 17,2 % pour les garçons. La région se situe au 8^e rang des régions métropolitaines pour la proportion de non diplômés parmi les 25 à 29 ans.

Une entrée plus précoce dans la vie active

Le courbe des taux d'activité par âge montre des périodes de vie très différentes : entre 15 et 30 ans, le taux d'activité progresse très fortement : les jeunes quittent peu à peu le système scolaire pour entrer dans la vie active. De 30 à 50 ans, ce taux est à peu près stable. Plus de 95 % des hommes sont actifs contre 80 % à 90 % des femmes.

La Haute-Normandie se démarque de la métropole par une entrée plus précoce de ses jeunes sur le marché du travail, en lien avec des taux de scolarisation inférieurs, et une proportion de femmes actives un peu plus faible.

La proportion d'actifs parmi les 15 à 29 ans est de 60,2 % en Haute-Normandie contre 58,6 % en métropole.

L'entrée dans la vie active est synonyme de premier emploi. La deuxième partie de cette étude (Emplois et métiers des jeunes actifs P 17) est consacrée aux emplois et aux métiers de prédilection des jeunes. La troisième partie de cette étude (Le premier *emploi stable* P 29) analyse le suivi sur trois ans des jeunes après l'obtention d'un premier *emploi stable*. Cette recherche d'un *emploi stable* passe souvent par une alternance de contrats courts et de période de chômage.

Un taux de chômage dans la moyenne européenne

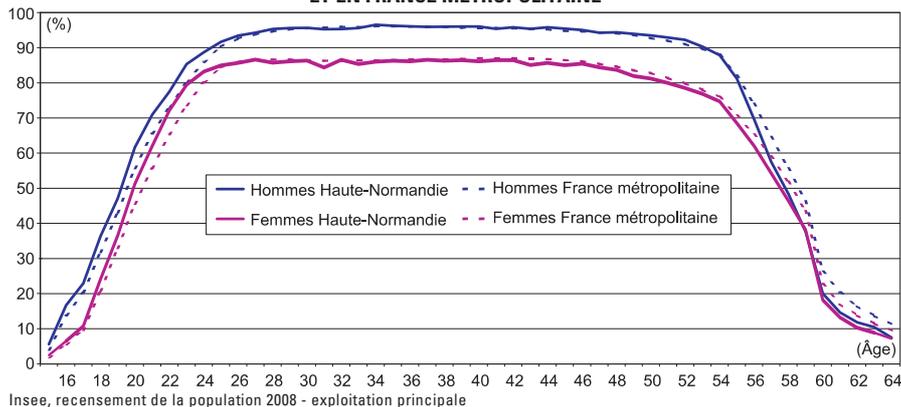
Le chômage est un passage très fréquent dans la phase d'entrée dans la vie active.

Plus que les autres, les 15 à 29 ans sont confrontés au chômage, en particulier les 15 à 24 ans. Les jeunes sortis tôt du système scolaire, parfois sans aucune qualification, sont fortement concernés.

Parmi les actifs de 18 ans, 37,6 % sont au chômage en Haute-Normandie contre 32,1 % en France métropolitaine. Il s'agit de l'âge auquel le taux est maximal. Entre 18 et 25 ans, ce taux reste très élevé, puis décroît avec l'âge.

En Haute-Normandie, le chômage est invariablement supérieur à celui constaté en métropole. Cependant, le chômage des jeunes impacte fortement les résultats régionaux. Ainsi, si les Hauts-Normands de 30 à 64 ans sont à peine plus souvent

TAUX D'ACTIVITÉ DES HOMMES ET DES FEMMES DE 15 - 64 ANS EN HAUTE-NORMANDIE ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale

au chômage (+ 0,1 point) qu'en moyenne, la proportion de chômeurs de 15 à 29 ans est supérieure de deux points à la moyenne nationale (18,4 %). Une entrée plus précoce sur le marché du travail et une moindre qualification explique en partie cet écart.

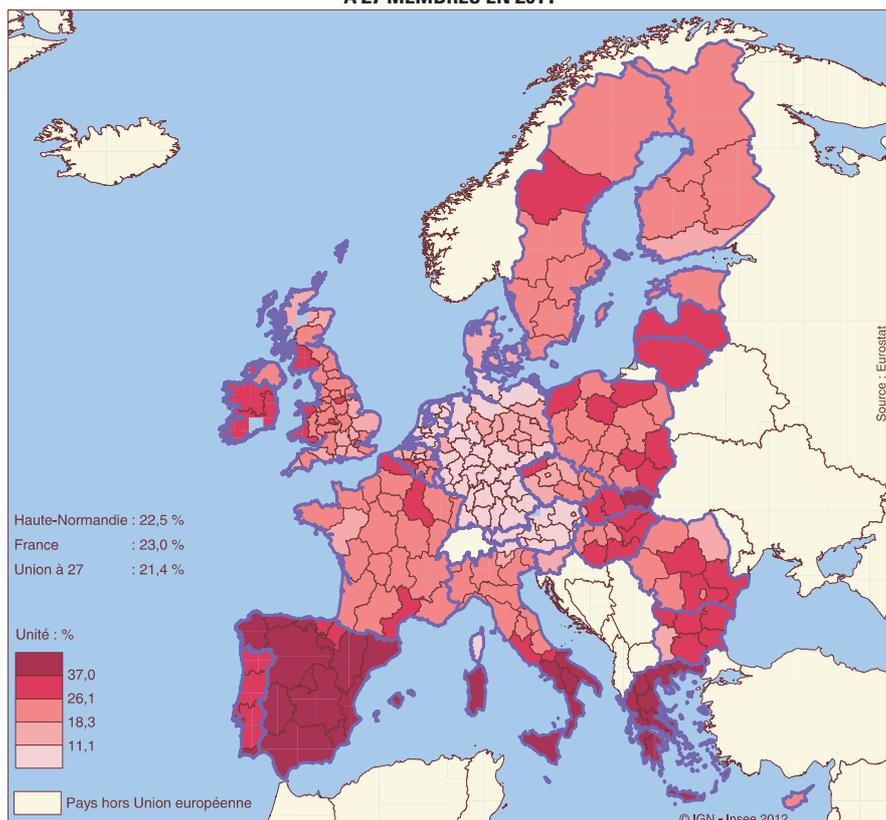
Au sens du recensement de la population, c'est à dire en comptant les personnes se déclarant au chômage, en Haute-Normandie, un actif de moins de 30 ans sur cinq (20,3 %) est au chômage contre moins d'un actif sur dix chez les 30 à 64 ans (8,9 %). Cela place la région au 6^e rang des régions les plus touchées derrière la Lorraine (19,5 %) et devant la Champagne-Ardenne (20,9 %)

La proportion de jeunes actifs au

chômage est, en Seine-Maritime, un point au-dessus de celle constatée dans l'Eure (19,7 %).

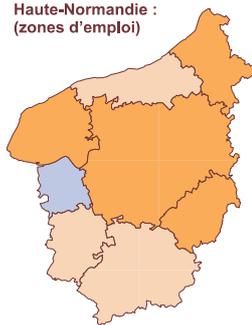
Ces deux départements se classent dans la moitié supérieure des départements métropolitains où le taux de chômage des jeunes est le plus élevé, sans toutefois appartenir au quart le plus défavorisé. Cependant, en ce qui concerne les plus jeunes, la situation est moins favorable pour la Seine-Maritime qui occupe le 14^e rang des départements les plus touchés par le chômage des 15-19 ans. En revanche, pour les Eurois et les Seino-Marins de 20 - 24 ans, la situation est moins défavorable : ils appartiennent au deuxième quart des départements les plus favorisés pour cette tranche d'âge.

LES TAUX DE CHÔMAGE DES 15 - 24 ANS AU SENS DU BIT DANS L'UNION EUROPÉENNE À 27 MEMBRES EN 2011



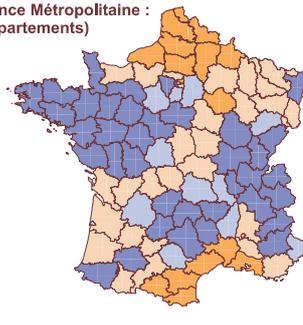
TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU RECENSEMENT PAR TRANCHE D'ÂGE EN 2008

Haute-Normandie :
(zones d'emploi)



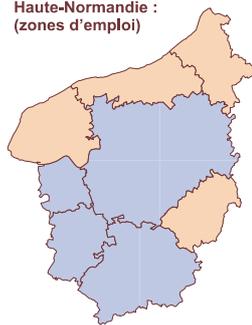
Les 15 - 19 ans
 30,1
 25,7
 24,0

France Métropolitaine :
(départements)



© IGN - Insee 2012

Haute-Normandie :
(zones d'emploi)



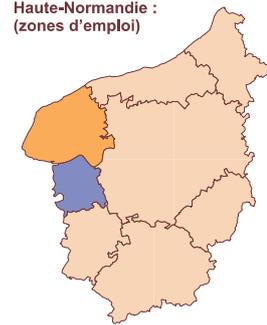
Les 20 - 24 ans
 26,7
 23,8
 22,0

France Métropolitaine :
(départements)



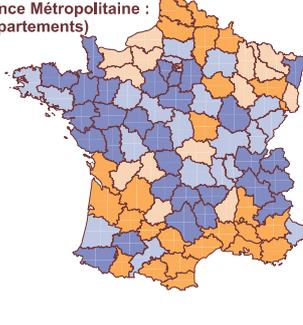
© IGN - Insee 2012

Haute-Normandie :
(zones d'emploi)



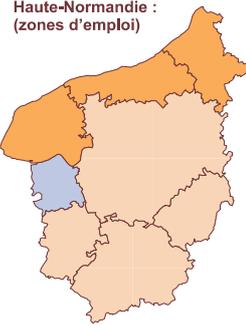
Les 25 - 29 ans
 15,5
 14,4
 13,3

France Métropolitaine :
(départements)



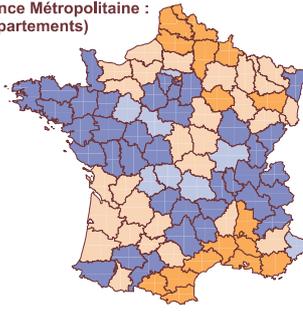
© IGN - Insee 2012

Haute-Normandie :
(zones d'emploi)



L'ensemble des 15 - 29 ans
 21,0
 18,4
 17,7

France Métropolitaine :
(départements)



© IGN - Insee 2012

Haute-Normandie :
(zones d'emploi)



Les 30 - 64 ans
 9,3
 8,6
 8,0

France Métropolitaine :
(départements)



© IGN - Insee 2012

Source : Insee, recensement de la population 2008

Note de lecture : dans la zone d'emploi de Pont-Audemer, entre 24,0 % et 25,7 % des jeunes actifs de 15 - 19 ans sont au chômage, au sens du recensement de la population. Un chômeur au sens du recensement de la population est une personne se déclarant être au chômage.

Néanmoins, bien que préoccupante à l'échelle nationale, l'ampleur du taux de chômage des 15 - 24 ans en Haute-Normandie est à relativiser.

Selon Eurostat, le taux de chômage des 15 - 24 ans en Haute-Normandie est de 22,5 % soit un résultat proche de celui de l'Union européenne à 27 membres (21,4 %). Il est bien moins élevé qu'en Europe du Sud où, pour certaines régions (telle l'Andalousie), plus d'un jeune actif sur deux appartenant à cette classe d'âge est en quête d'un travail.

À un niveau plus fin, les zones d'emploi du littoral haut-normand sont défavorisées : le chômage des jeunes y est presque toujours supérieur à celui constaté à l'intérieur des terres. Deux zones d'emploi se distinguent des autres. Au Havre, quelle que soit la tranche d'âge, le chômage des jeunes est très élevé. À l'inverse, celle de Pont-Audemer est la seule des huit zones d'emploi de la région, où, quel que soit l'âge considéré, le taux de chômage est inférieur à la moyenne métropolitaine.

Excepté pour les 15-24 ans en Île-de-France, quel que soit l'âge ou la région, les femmes sont plus souvent au chômage que les hommes. Néanmoins, l'ampleur de l'écart en défaveur des femmes de 15-19 ans (- 9,4 points) témoigne de la difficulté pour celles-ci à s'insérer dans la vie professionnelle. En Haute-Normandie, où ce différentiel homme / femme des plus jeunes est conforme à la moyenne, 36 % des jeunes actives de cet âge sont à la recherche d'un travail, soit 4 points au-dessus de la moyenne nationale pour cette tranche d'âge. Pour leurs homologues masculins, avec 26,6 % de demandeurs d'emploi, la Haute-Normandie occupe le 3^e rang des régions où le chômage des plus jeunes est aussi prononcé.

Comme ailleurs, quel que soit l'âge, le diplôme constitue un rempart contre le chômage. Cependant, à diplôme égal, un différentiel subsiste en défaveur des femmes sauf pour celles âgées de 20 - 29 ans et titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ainsi, près de la moitié des jeunes actifs haut-normands sans diplôme est au chômage, mais cette proportion tombe à un actif sur dix

TAUX DE CHÔMAGE EN HAUTE-NORMANDIE SELON LES NIVEAUX DE DIPLÔME EN 2008

Niveau de diplôme	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	Jeunes	Adultes
Aucun diplôme	69,5	47,4	34,3	46,0	16,2
BEPC	61,7	36,6	26,5	37,0	10,1
CAP	47,8	27,6	18,9	25,4	8,7
BAC	40,6	21,4	12,5	17,2	7,2
Supérieur	-	15,0	8,2	10,2	4,4
Ensemble	56,3	26,4	15,2	22,4	8,8

Source : Insee, recensement de la population 2008

Champ : personnes de 15 à 64 ans et non inscrites dans un établissement d'enseignement

Unité : %

pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Les plus jeunes souffrent du double handicap de leur inexpérience dans le monde du travail et d'une moindre qualification : les deux tiers des actifs non diplômés de 15 - 19 ans sont à la recherche d'un emploi. Chez les filles, cette proportion est encore plus forte et passe à 75 %.

Le chômage des jeunes est souvent de courte durée

En Haute-Normandie, au 30 juin 2012, 139 200 demandeurs d'emploi (catégories A, B ou C) de 16 à 64 ans sont inscrits à Pôle emploi. Parmi eux, 56 400 sont au chômage depuis plus d'un an soit 40,5 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Des transitions plus fréquentes entre emploi, chômage et formation caractérisent l'insertion des jeunes sur le marché du travail par rapport à leurs aînés. Ces écarts traduisent aussi des rapports au chômage différents entre jeunes et adultes : les premiers expérimentent plutôt la récurrence du chômage alors que les seconds sont plus concernés par la durée. En effet, l'âge venant, il est de plus en plus difficile pour un chômeur de retrouver du travail. La période de

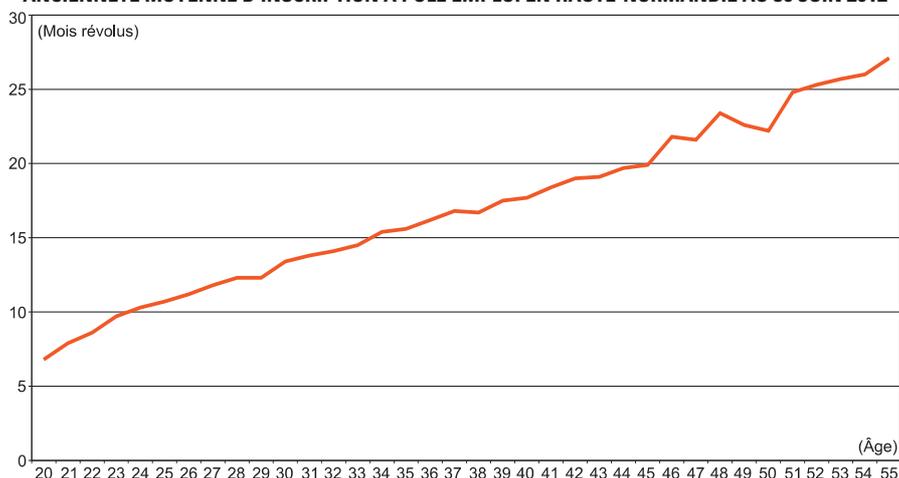
chômage augmente avec une extrême régularité de l'entrée dans la vie active jusqu'à 55 ans.

Les jeunes acceptent et enchaînent, plus souvent que les autres, des " petits boulots " peu rémunérateurs mais leur permettant de limiter le chômage de longue durée et d'acquiescir de l'expérience.

Leur ancienneté d'inscription est donc plus brève : 10 mois contre 20 mois chez les 30 - 64 ans haut-normands.

Tous âges confondus, la proportion de chômeurs de longue durée est structurellement plus élevée dans la région qu'au niveau national, de trois à quatre points. Cela s'explique par un taux de chômage plus élevé depuis de nombreuses années, et des restructurations consécutives à une perte d'emplois industriels. Pour les 22-25 ans, qui sont certes moins souvent inscrits au chômage depuis plus d'un an, l'écart de proportion avec la France atteint six points. Cet écart témoigne d'importantes difficultés d'insertion liées, non seulement à une insuffisance d'opportunités, mais également à un manque de qualification.

ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION À PÔLE EMPLOI EN HAUTE-NORMANDIE AU 30 JUIN 2012



Source : DARES - Statistiques du marché du travail

Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B et C de 20 ans à 55 ans

Plus d'un jeune de 18 à 25 ans sur cinq " non inséré " en Haute-Normandie

Le suivi des " jeunes non insérés " est un indicateur des difficultés de la jeunesse. Ce terme désigne désormais les personnes de 18 à 25 ans qui ne sont pas inscrites dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et n'ont pas d'emploi, même occasionnel.

La situation hors formation et hors emploi se prolonge, ou intervient régulièrement chez les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sur le

marché du travail : ces derniers enchaînent emplois de courte durée et périodes de chômage, ou ne trouvent pas d'emploi, voire se résignent à l'inactivité.

Ces difficultés sont particulièrement fréquentes chez ceux qui ont quitté l'appareil de formation sur un échec scolaire, sans diplôme, et pour lesquels un retour vers la formation est souvent délicat.

Ces jeunes sont menacés par la pauvreté et l'isolement relationnel qui se renforcent mutuellement, accentuant les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi. S'enclenche

alors, un processus d'exclusion sociale, conduisant à une rupture durable des liens sociaux et institutionnels.

La part des jeunes non insérés est de 21 % en Seine-Maritime, département chef lieu de région qui compte de nombreux étudiants dans cette tranche d'âge, et de 23,8 % dans l'Eure, contre 19,1 % en moyenne en France. Ce qui place la Seine-Maritime au 50^e rang et l'Eure au 25^e rang des départements les plus touchés (y compris les départements d'outre-mer, occupant les quatre premières places).



EMPLOIS ET MÉTIERS DES JEUNES ACTIFS

Les emplois occupés par les jeunes (15-29 ans) se distinguent des emplois occupés par leurs aînés (30-64 ans) sur de nombreux points. Les emplois sont moins souvent durables et les formes spécifiques d'emploi plutôt destinées aux jeunes (emplois aidés ou contrats d'apprentissage) jouent un rôle important. Les jeunes sont également plus souvent en intérim ou en contrat à durée déterminée. Le temps partiel est majoritairement féminin pour les jeunes comme pour leurs aînés, et la proportion de femmes à temps partiel est à peu près stable d'une génération à l'autre : un peu plus d'une sur quatre. Certains secteurs d'activité accueillent plus de jeunes, c'est notamment le cas du commerce pour les jeunes femmes et de la construction pour les jeunes hommes.

Les opportunités en termes de secteurs d'activité ou de métiers dépendent bien sûr du tissu économique local. On trouve naturellement davantage d'ouvriers industriels dans la Vallée de la Bresle et plus d'employés administratifs à Rouen. Dans un grand nombre de cas, l'entrée dans la vie active se fait sur des postes d'ouvriers, plutôt pour les hommes, ou d'employés, plutôt pour les femmes. Par la suite, les hommes accèdent plus souvent que les femmes à des emplois de cadres.

Conséquence du chômage de masse et de l'élévation du niveau de diplôme de la population, de nombreux jeunes ont un niveau de formation théoriquement supérieur à celui requis pour occuper leur poste : environ un jeune sur quatre est ainsi surdiplômé. D'une manière générale, l'emploi des jeunes apparaît tout autant diversifié que celui de leurs aînés, et comme pour les plus de 30 ans, la diversité des métiers est moins forte pour les femmes. Ceci est particulièrement vrai pour les demandeurs d'emploi, de nombreuses femmes à la recherche d'un emploi se cantonnant dans les mêmes domaines d'activité.

En 2008, les personnes âgées de 15 à 29 ans représentent 22,3 % des personnes travaillant en Haute-Normandie. Parmi ces jeunes actifs, 11 % ont entre 15 et 19 ans, 39,2 % entre 20 et 24 ans et près de la moitié sont âgés de 25 à 29 ans.

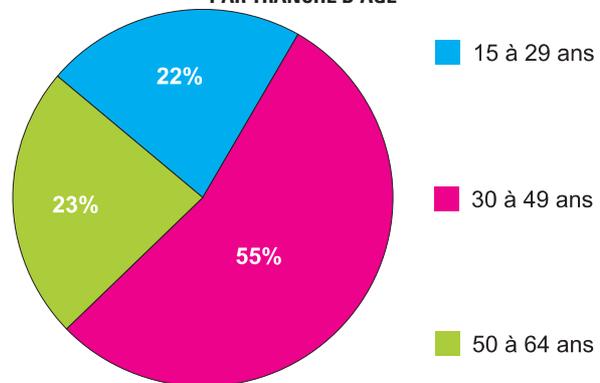
Moins de 65 % des jeunes actifs en emploi pérenne, contre 93 % des 30 à 64 ans

La répartition des jeunes actifs selon le type d'emploi montre des différences notables avec leurs aînés. Ainsi, les plus jeunes connaissent davantage des situations d'emploi non durable, avec respectivement 16,9 % et 5,5 % en contrats à durée

limitée (CDD) ou en intérim, contre seulement 6,1 % et 1,6 % pour les actifs de 30 à 64 ans. En conséquence, seulement 61,7 % des jeunes actifs connaissent une situation d'emploi sans limite de durée (CDI, titulaire de la Fonction publique) contre 81,4 % pour les actifs plus âgés.

Néanmoins, la situation professionnelle évolue nettement avec l'âge ; lorsque seulement 21,1 % des actifs âgés de 15 à 19 ans sont employés

RÉPARTITION DES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI PAR TRANCHE D'ÂGE



Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

sur des formes de contrats pérennes, 76,3 % des 25 à 29 ans ont un emploi sans limite de durée, ce qui rapproche peu à peu les jeunes actifs des niveaux des générations plus âgées.

RÉPARTITION DES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI PAR ÂGE SELON LE TYPE D'EMPLOI

	Nombre d'actifs	Indépendant / Employeur	Emploi sans limite de durée	Emploi à durée limitée	Placé par une agence d'intérim	Autres*
15 à 29 ans	158 607	3,0	61,7	16,9	5,5	12,9
15 à 19 ans	17 509	1,6	21,1	16,0	5,3	56,0
20 à 24 ans	62 113	2,1	54,4	22,1	7,6	13,8
25 à 29 ans	78 985	4,0	76,3	13,0	3,9	2,7
30 à 49 ans	387 056	8,6	82,1	6,4	1,9	1,0
50 à 64 ans	166 902	12,9	79,9	5,2	1,0	1,0
Ensemble des actifs	712 565	8,3	77,0	8,5	2,5	3,7

Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

*Autres : aide familial, apprenti sous contrat, emploi aidé, stagiaire rémunéré en entreprise

Unités : nombre et %

Cet écart est en partie lié à l'importance des formes spécifiques d'emploi dédiées aux plus jeunes dans les premières années de la vie active. Ainsi, ce sont près de 13 % des actifs de 15 à 29 ans qui sont concernés par ces formes d'emploi, contre seulement 1 % parmi les 30 à 64 ans. Parmi ces formes spécifiques d'emploi, le contrat d'apprentissage occupe une place à part, il concerne 9,4 % des jeunes actifs (environ 15 000 personnes) et jusqu'à la moitié (50,6 %) des 15 à 19 ans. Les emplois aidés concernent 2,3 % des personnes de moins de 30 ans travaillant dans la région (3 600 personnes) et les stages rémunérés 1,2 %.

Néanmoins, la comparaison des types d'emploi occupés hors formes spécifiques d'emploi (et donc d'effets de génération), corrobore la situation défavorable des jeunes actifs pour qui l'indice de non durabilité de l'emploi est le plus élevé : 35 jeunes actifs de 15 à 29 ans sont en emploi non durable pour 100 actifs en emploi durable, contre respectivement neuf et sept pour les actifs de 30 à 49 ans et de 50 à 64 ans.

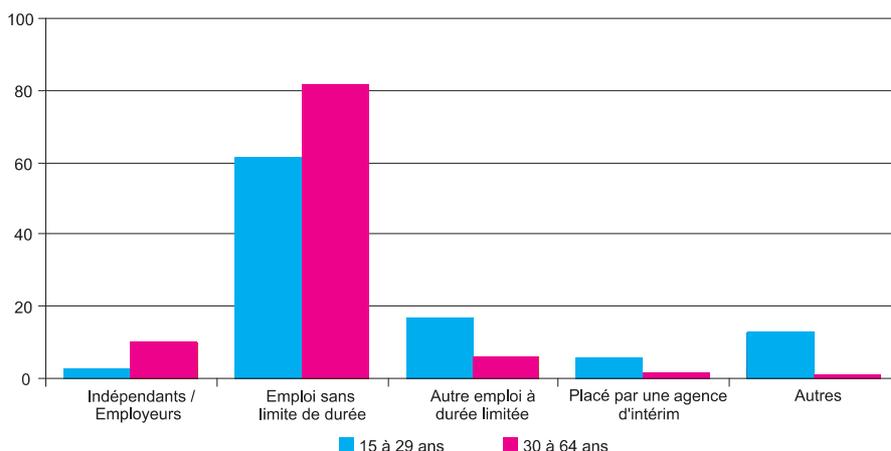
Enfin, à l'inverse du contrat d'apprentissage à destination des jeunes, le statut d'employeur ou d'indépendant est davantage réservé aux personnes ayant une expérience professionnelle (10 % des 30 ans ou plus ont ce statut) mais rare parmi les actifs de moins de 30 ans (3 %).

Les jeunes actives davantage en emploi à durée limitée mais moins concernées par l'intérim

Les jeunes hommes représentent un peu plus de la moitié (53,7 %) de la main d'œuvre de moins de 30 ans. Ce ratio, un peu supérieur à la part des hommes tous âges confondus (52,6 %), s'explique en partie par une entrée dans la vie active plus précoce.

Les jeunes hommes connaissent davantage des situations d'emploi sans limite de durée que les jeunes femmes (62,3 % contre 60,9 %) mais aussi deux fois plus souvent de situa-

RÉPARTITION DES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI PAR TYPE D'EMPLOI SELON LA CATÉGORIE D'ÂGE



Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : %

DURABILITÉ DE L'EMPLOI DES ACTIFS SELON L'ÂGE

Tranche d'âge	Indice de non durabilité de l'emploi*
15 à 29 ans	0,35
15 à 19 ans	0,94
20 à 24 ans	0,53
25 à 29 ans	0,21
30 à 49 ans	0,09
50 à 64 ans	0,07
Ensemble des actifs	0,13

Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : indice

*Nombre d'actifs en emploi non durable pour un actif en emploi durable (hors contrats aidés et apprentissage)

DURABILITÉ DE L'EMPLOI DES ACTIFS DE 15-29 ANS SELON LE SEXE

Sexe	Indice de non durabilité de l'emploi des actifs de 15 à 29 ans*
Femmes	0,40
Hommes	0,30

Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : indice

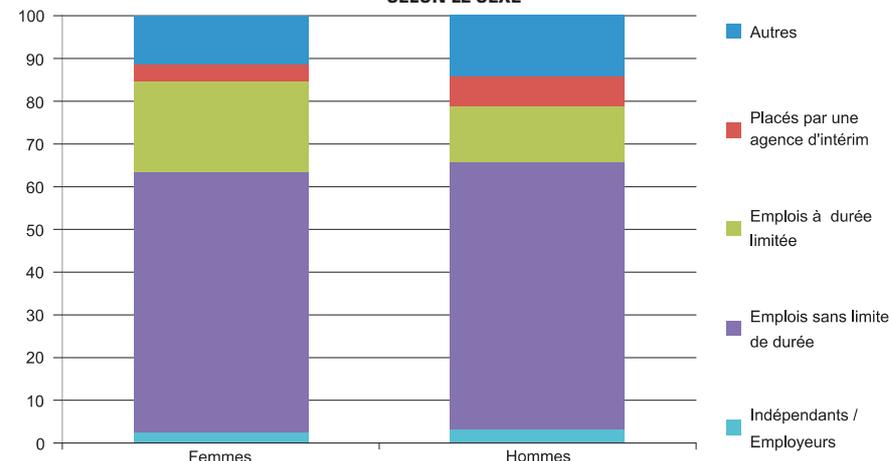
*Nombre d'actifs en emploi non durable pour un actif en emploi durable (hors contrats aidés et apprentissage)

tions d'intérim (7,0 % contre 3,8 %). Les jeunes femmes sont plus souvent titulaires d'emplois à durée limitée (21,3 % contre 13,2 %).

Par ailleurs il existe également d'importantes différences en matière de formes spécifiques d'emploi : les deux tiers des contrats aidés sont occupés par des femmes et les deux tiers des contrats d'apprentissage par des hommes.

Hors formes spécifiques d'emploi, les jeunes actives connaissent dans les premières années de vie professionnelle des situations dans l'emploi plus instables, avec un indice de non durabilité de l'emploi de 0,4 contre 0,3 pour les hommes. Ce clivage s'observe à tous les âges de la vie professionnelle, toujours en faveur des hommes.

RÉPARTITION DES JEUNES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI PAR TYPE D'EMPLOI, SELON LE SEXE



Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : %

L'intérim plus fréquent dans les zones d'emploi de Bernay et de la Vallée de la Bresle-Vimeu

La distribution géographique des actifs de moins de 30 ans sur le territoire haut-normand est globalement similaire à la répartition des 30 à 64 ans. Tout au plus peut-on noter une légère surreprésentation des populations les plus jeunes dans les zones du Havre et de Rouen.

Ces dernières sont un peu plus fréquemment en situation d'emploi sans limite de durée dans les zones du Havre (63,2%), de Pont-Audemer (62,2%) et de Rouen (62,0%). Dans les zones de Dieppe-Caux maritime et d'Évreux, la part des emplois à durée limitée est la plus élevée. En contrepartie, l'intérim y est moins représenté qu'ailleurs. En revanche, l'emploi intérimaire atteint son plus haut niveau dans les zones de la Vallée de la Bresle-Vimeu et de Bernay et concerne respectivement 10,0% et 7,2% des moins de 30 ans travaillant dans la zone (contre 5,5% en moyenne).

Par ailleurs, c'est dans ces deux zones que la part des formes spécifiques d'emploi est la plus forte (13,7% et 14,7% des jeunes actifs). Parmi ces formes d'emploi, l'apprentissage est de loin le plus représenté (72,5%) et atteint ses valeurs maximales dans les zones de Bernay (85,9% des jeunes actifs concernés) et de Pont-Audemer (88,2%). Les zones du Havre (20,2%), de Vernon-Gisors (19,2%), de Rouen (18,2%) et de Dieppe-Caux maritime (18,0%) sont plus enclines à offrir des emplois aidés que les autres. Enfin, les stages rémunérés sont nettement plus fréquents dans les zones de Rouen (11,5%) et de la Vallée de la Bresle-Vimeu (9,7%).

Le temps partiel est très majoritairement féminin à tous les âges

En Haute-Normandie, environ un actif sur six (16,8%) de 15 à 64 ans travaille à temps partiel en 2008. Les actifs de moins de 30 ans connaissent globalement davantage de situations

RÉPARTITION DES JEUNES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI PAR ZONE D'EMPLOI SELON LE TYPE D'EMPLOI

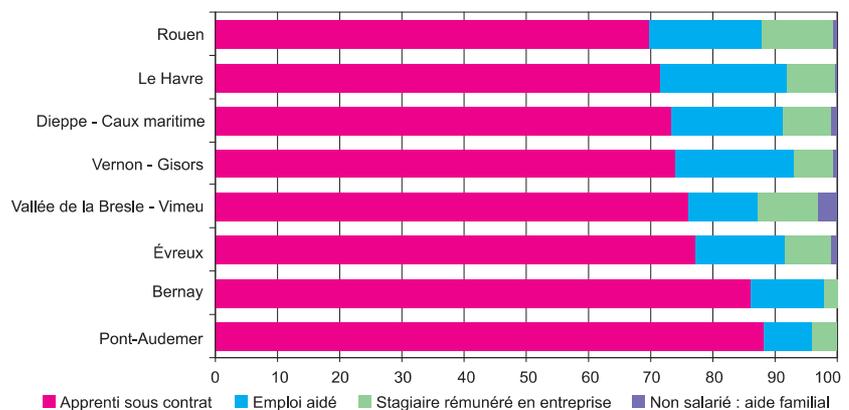
	Indépendants Employeurs	Emplois sans limite de durée	Autres emplois à durée limitée	Placés par une agence d'intérim	Autres*
Bernay	4,1	58,2	15,7	7,2	14,7
Dieppe - Caux maritime	3,7	60,8	18,6	4,0	12,8
Évreux	3,1	59,8	18,2	5,5	13,3
Le Havre	2,3	63,2	16,1	5,9	12,6
Pont-Audemer	4,0	62,2	13,4	6,8	13,5
Rouen	3,0	62,0	17,2	5,0	12,8
Vallée de la Bresle - Vimeu	3,2	56,6	16,5	10,0	13,7
Vernon - Gisors	3,5	60,5	15,4	6,9	13,6
Ensemble 15-29 ans	3,0	61,7	16,9	5,5	12,9

Source : Insee, recensement de la population 2008 – traitement Crefor

*Autres : aide familial, apprenti sous contrat, emploi aidé, stagiaire rémunéré en entreprise

Unité : %

RÉPARTITION DES JEUNES ACTIFS HAUT-NORMANDS EMPLOYÉS SUR DES FORMES SPÉCIFIQUES D'EMPLOI PAR ZONE D'EMPLOI



Source : Recensement de la population 2008, Insee - traitement Crefor

Unité : %

d'emploi à temps partiel que leurs aînés, soit 19,8% contre 15,6% pour les 30 à 49 ans et 16,7% pour les 50 à 64 ans. Les formes spécifiques

RÉPARTITION DES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI PAR TRANCHE D'ÂGE, SELON LA QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL

	À temps complet	À temps partiel
15 à 29 ans	80,2	19,8
15 à 19 ans	63,1	36,9
20 à 24 ans	76,1	23,9
25 à 29 ans	87,2	12,8
30 à 49 ans	84,4	15,6
50 à 64 ans	83,3	16,7
Ensemble des actifs	83,2	16,8

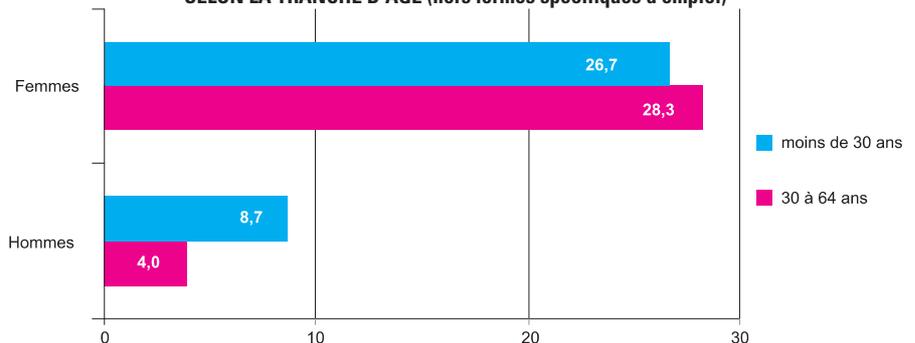
Source : Insee, recensement de la population 2008 – traitement Crefor

Unité : %

d'emploi semblent avoir ici un effet "amplificateur". En effet, si l'on exclut les actifs en contrat d'apprentissage et en contrats aidés, le taux de temps partiel pour les moins de 30 ans est ramené à 17,2%.

Les situations apparaissent beaucoup plus clivées selon le sexe. En effet, le temps partiel est nettement l'apanage des jeunes actives dont 28,7% connaissent ce type de situations, quelle que soit la nature du contrat. Parallèlement, les jeunes hommes actifs ne sont que 6% dans ce cas.

PART DES ACTIFS HAUT-NORMANDS À TEMPS PARTIEL PAR SEXE, SELON LA TRANCHE D'ÂGE (hors formes spécifiques d'emploi)



Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : %

Hors formes spécifiques d'emploi, les actives de 15 à 29 ans sont encore 26,7 % à être employées à temps partiel. Par ailleurs, cette proportion ne diminue pas avec l'âge puisque les actives de 30 à 64 ans travaillent à temps partiel dans des proportions plus élevées (28,4 %). A contrario, parmi les hommes, le recours au temps partiel diminue avec l'âge, de 8,7 % avant 30 ans à 4,0 % après 30 ans.

Les métiers du commerce attirent les femmes et ceux de la construction les hommes

Une large majorité des actifs de 15 à 29 ans occupe un emploi dans le secteur des services (57,0 %), suivi du secteur de l'industrie (16,1 %) et de celui du commerce (15,3 %), puis de la construction (9,9 %) et de l'agriculture (1,8 %).

Compte tenu de leur contribution à la structure de l'emploi régional (22,3 % de l'ensemble des actifs), les jeunes actifs investissent davantage les secteurs de la construction et du commerce, qui accueillent 29,6 % et 28,4 % d'actifs de moins de 30 ans.

Dans le domaine de la construction, cette surreprésentation s'atténue avec l'âge. En effet, les plus jeunes actifs (15 à 19 ans), qui représentent 7,2 % de l'emploi de ce secteur contre seulement 2,4 % tous secteurs confondus, sont les plus concernés, principalement en raison de l'offre de contrats par apprentissage. En revanche, les 25 à 29 ans ne contribuent pas plus à l'emploi dans le secteur de la construction que dans l'emploi total (11,0 %).

Dans le commerce, la surreprésentation des jeunes actifs, quelle que soit la tranche d'âge, est systématique.

La répartition des jeunes actifs selon les secteurs d'activité montre une nette différence entre hommes et femmes. Ainsi, bien que le secteur des services soit majoritaire en terme d'emploi pour les hommes comme pour les femmes, il emploie 70,5 % des jeunes actives mais seulement

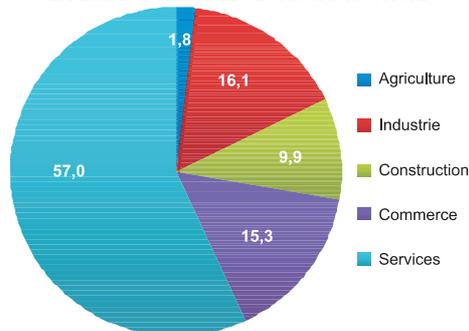
45,3 % des hommes actifs de moins de 30 ans. Ces derniers sont en revanche plus nettement représentés dans l'industrie avec 21,7 % qui y travaillent, contre 9,6 % pour les femmes. De la même façon, ce sont les jeunes actifs masculins qui s'engagent massivement dans la construction, soit 17 % d'entre eux, tandis que ce secteur n'accueille que très marginalement une jeune population active féminine (1,6 %).

Au total, 88,0 % des jeunes femmes en emploi travaillent dans les secteurs des services et du commerce contre 58,7 % des jeunes hommes.

La comparaison avec la structure des emplois de leurs aînés (personnes de 30 à 64 ans travaillant en Haute-Normandie) fait apparaître que les hommes de moins de 30 ans sont à peu près autant représentés dans le secteur des services (45,3 % contre 46,5 % pour les plus âgés), nettement moins dans l'industrie (21,7 % contre 27,8 %) mais beaucoup plus dans la construction (17 % contre 11,4 %). Les jeunes femmes en emploi sont moins présentes que leurs consœurs plus âgées dans les services et l'industrie mais davantage dans le commerce (17,5 % contre 10,9 % pour les plus âgées).

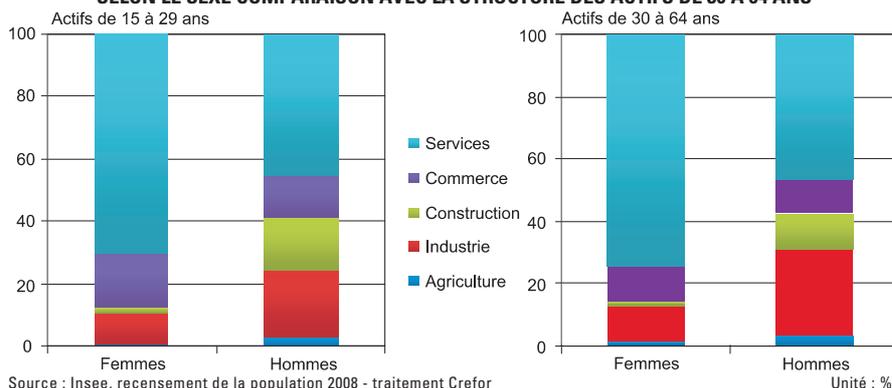
Notons que les formes spécifiques d'emploi (contrats d'apprentissage et contrats aidés) ont un effet sur la structure de l'emploi des jeunes actifs sans néanmoins la modifier fondamentalement.

RÉPARTITION DES JEUNES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor Unité : %

RÉPARTITION DES JEUNES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE COMPARAISON AVEC LA STRUCTURE DES ACTIFS DE 30 À 64 ANS



Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor Unité : %

RÉPARTITION DES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI PAR ÂGE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ EMPLOYEUR

	Nombre d'actifs	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Service	Ensemble des actifs
15 à 29 ans	158 607	18,1	18,7	29,6	28,4	21,4	22,3
15 à 19 ans	17 509	3,4	2,0	7,3	3,6	1,7	2,5
20 à 24 ans	62 113	7,5	6,6	11,3	11,8	8,5	8,7
25 à 29 ans	78 985	7,2	10,1	11,0	13,0	11,2	11,1
30 à 49 ans	387 056	50,2	56,5	51,1	52,5	54,5	54,3
50 à 64 ans	166 902	31,7	24,7	19,3	19,1	24,1	23,4
Ensemble des actifs	712 565	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unités : nombre et %

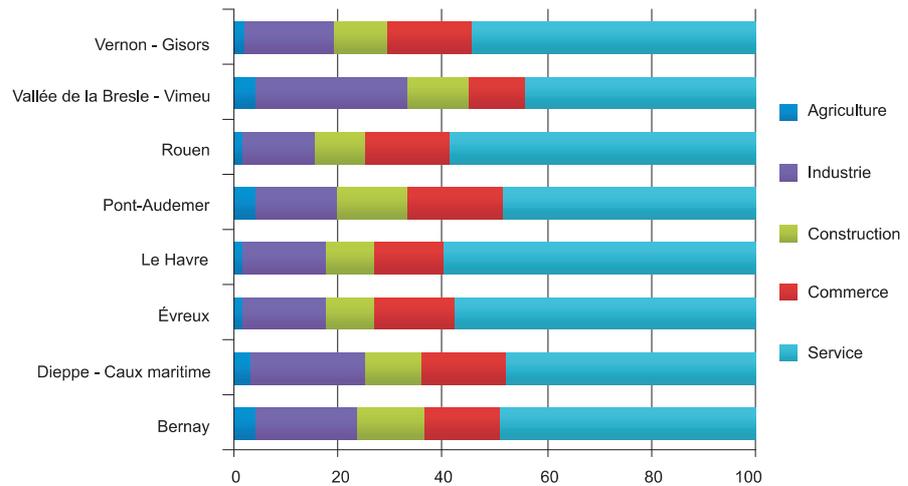
Près de 30 % des jeunes actifs de la zone de la Vallée de la Bresle-Vimeu travaillent dans l'industrie

Les jeunes actifs eurois sont proportionnellement plus nombreux à être engagés dans des emplois de l'industrie que les jeunes actifs seino-marins (18,5 % contre 15,1 %), ces derniers étant davantage employés dans des activités de services.

Les actifs de moins de 30 ans des zones du Havre, de Rouen et d'Évreux sont les plus nombreux à être employés dans le secteur des services, avec près de 60,0 % des jeunes concernés. Les emplois occupés par les jeunes actifs des zones de la Vallée de la Bresle-Vimeu et, dans une moindre mesure de Dieppe-Caux maritime, sont nettement plus industriels (28,7 % et 22,1 %). Les zones de Pont-Audemer et de Bernay offrent plus souvent des emplois dans la construction (13,4 % et 12,9 %). Les activités du commerce attirent les actifs de moins de 30 ans davantage dans les zones de Pont-Audemer (18,4 %) et Vernon-Gisors (16,4 %). Enfin les jeunes actifs haut-normands s'engagent très rarement dans l'agriculture, sauf dans les zones de la Vallée de la Bresle (4,5 %) et de Bernay (4,2 %).

Hors effets de structure, selon les zones, la population active jeune investit ou désinvestit davantage certaines activités par rapport à leurs aînés. Ainsi le commerce fait l'objet d'un engagement plus important de la part des jeunes actifs sur le territoire de Vernon-Gisors, la construction dans les zones de Bernay, de la Vallée de la Bresle-Vimeu et de Dieppe-Caux maritime. En revanche, les jeunes travaillant à Vernon-Gisors ou dans la Vallée de la Bresle-Vimeu sous-investissent les emplois industriels, au profit du secteur des services.

RÉPARTITION DES JEUNES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ SELON LA ZONE D'EMPLOI



Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : %

RÉPARTITION DES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI PAR ÂGE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Âge	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
15 à 29 ans	0,4	2,0	6,7	23,9	32,3	34,7	100,0
15 à 19 ans	0,1	1,7	0,3	5,7	33,2	58,9	100,0
20 à 24 ans	0,2	1,4	3,8	22,7	36,0	35,8	100,0
25 à 29 ans	0,6	2,5	10,3	28,9	29,1	28,5	100,0
30 à 49 ans	1,4	5,5	12,3	25,6	27,8	27,4	100,0
50 à 64 ans	2,5	7,7	14,9	23,7	27,4	23,9	100,0
Ensemble des actifs	1,4	5,2	11,7	24,8	28,7	28,2	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : %

Deux actifs sur trois de moins de 30 ans sont ouvriers ou employés

Les actifs de moins de 30 ans ayant un emploi sont nettement surreprésentés dans les catégories d'ouvriers (34,7 %) et d'employés (32,3 %) par rapport à leurs aînés (26,3 % et 27,7 %). L'impact des formes spécifiques d'emploi est faible sur cette population. Cela touche surtout les très jeunes actifs de 15 à 19 ans, dont six sur dix sont ouvriers.

6,7 % des jeunes actifs occupent un emploi de cadres et professions intellectuelles supérieures mais cette proportion s'accroît avec l'âge pour s'élever jusqu'à plus de 10 % parmi les 25 à 29 ans, et tendre ainsi vers la part des cadres chez les actifs âgés de 30 à 64 ans (13,1 %). Les moins de

30 ans et les 30 à 64 ans sont représentés dans des proportions analogues dans les professions intermédiaires (23,9 % et 25,0 %) mais c'est parmi les actifs de 25 à 29 ans que la part des emplois occupés dans cette catégorie est la plus forte de toutes les classes d'âge (28,9 % des actifs). Aux âges supérieurs, à partir d'une certaine durée de vie professionnelle, les parcours "glissent" vers des professions de cadres.

Les jeunes actifs sont relativement peu engagés dans les professions d'artisans, de commerçants ou d'agriculteurs (2,4 %) auxquelles on accède plus généralement après une certaine expérience professionnelle. Ces professions regroupent toutefois près de 4 000 personnes.

La répartition des emplois occupés selon la catégorie socioprofessionnelle est très nettement différenciée selon le sexe. Ainsi, 55,9 % des jeunes hommes occupent un emploi d'ouvrier tandis que seulement 10,2 % des jeunes femmes sont dans ce cas. A l'inverse, ces dernières sont nettement majoritaires dans les professions d'employés (53,4 %) lorsque les jeunes hommes sont faiblement concernés (14,0 %). Les jeunes actives sont également plus représentées dans les professions intermédiaires (28,1 % contre 20,4 %). En revanche, la proportion d'hommes ou de femmes cadres est similaire (6,7 % et 6,6 %).

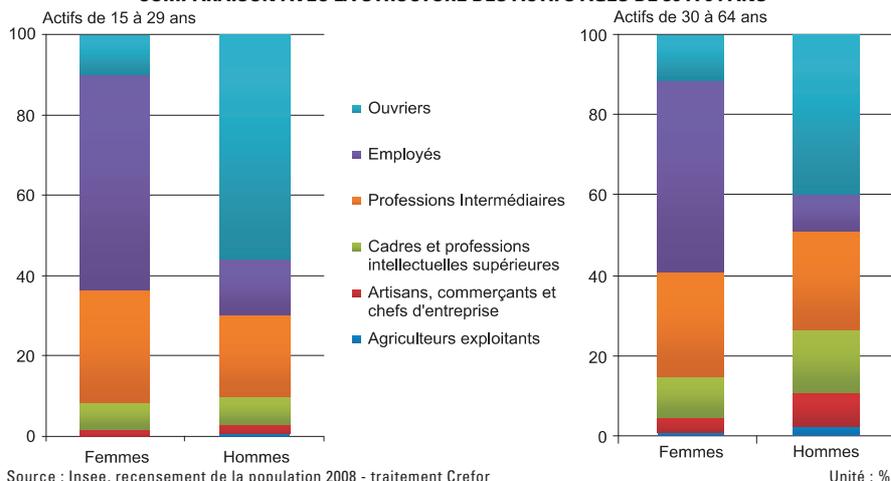
L'emploi des hommes évolue au cours de la vie professionnelle mais c'est moins le cas pour les femmes. Ainsi, tandis que les jeunes actifs ne sont que 9,0 % à exercer des professions de cadres, d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprises, cette proportion s'élève à 24,3 % parmi les hommes actifs de 30 ans ou plus. Chez les actives, ce rapport passe de 8,2 % pour les plus jeunes à 13,9 % pour les 30 ans ou plus, soit un saut moins marqué.

La vente en tête des emplois occupés par les jeunes actifs

Près d'un jeune actif sur deux (49,9 %) occupe un emploi dans les dix familles de métiers les plus importantes. C'est un peu moins que pour leurs aînés (53,8 %), traduisant une diversité des métiers un peu plus forte.

Les professions de la vente constituent le premier champ professionnel de l'emploi des jeunes avec 8,4 % des

RÉPARTITION DES JEUNES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, SELON LE SEXE COMPARAISON AVEC LA STRUCTURE DES ACTIFS ÂGÉS DE 30 À 64 ANS



LES DIX PREMIÈRES FAMILLES DE MÉTIERS (SOUS-GFE) OCCUPÉES PAR LES ACTIFS SELON L'ÂGE

15 à 29 ans (158 607 actifs)	
Vente	8,4
Secrétariat, administration	7,5
Emballage, manutention, magasinage	5,6
Santé, pharmacie, paramédical, imagerie	5,4
Autres professions / métiers / formations	5,2
Gros œuvre, travaux publics	3,9
Nettoyage, propreté	3,8
Fabrication par procédés	3,4
Mécanique	3,4
Action sociale, aide à domicile	3,1
Part des 10 premières familles de métiers	49,9

30 à 64 ans (553 958 actifs)	
Secrétariat, administration	10,3
Autres professions / métiers / formations	7,2
Nettoyage, propreté	6,3
Action sociale, aide à domicile	5,8
Santé, pharmacie, paramédical, imagerie	5,6
Vente	4,3
Emballage, manutention, magasinage	4,1
Management	3,4
Conduite, transports de marchandises et de personnes	3,4
Mécanique	3,4
Part des 10 premières familles de métiers	53,8

Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : %

actifs concernés (environ 13 000 personnes), suivi des professions du secrétariat-administration (7,5 %), emballage, manutention, magasinage (5,6 %), santé, pharmacie, paramédical, imagerie (5,4 %), autres (5,2 %, essentiellement des professions de l'enseignement), gros œuvre, travaux publics (3,9 %), nettoyage, propreté (3,8 %), fabrication par procédés (3,4 %, dont les professions de la chimie), mécanique (3,4 %) et action sociale, aide à domicile (3,1 %).

Huit de ces dix familles de métiers se retrouvent également dans le classement des dix premières en nombre d'emplois des actifs de 30 à 64 ans. Seules les professions du gros œuvre, travaux publics et de la fabrication par procédés ne font pas partie des plus investies par cette population qui en revanche, à la différence des jeunes actifs, est représentée dans les professions du management et de la conduite, transports de marchandises et de personnes.

LES DIX PREMIÈRES FAMILLES DE MÉTIERS (SOUS GFE) OCCUPÉES PAR LES ACTIFS DE 15 À 29 ANS

15 à 19 ans (17 509 actifs)	
Vente	11,6
Gros œuvre, travaux publics	9,6
Finitions	9,2
Métiers de bouche	6,9
Forge, chaudronnerie, carrosserie	6,2
Services hôteliers, restauration	5,3
Coiffure, esthétique, remise en forme	5,0
Nettoyage, propreté	4,5
Emballage, manutention, magasinage	4,2
Cuisine	3,6
Part des 10 premières familles de métiers	66,0

20 à 24 ans (62 113 actifs)	
Vente	9,9
Secrétariat, administration	7,1
Emballage, manutention, magasinage	6,3
Santé, pharmacie, paramédical, imagerie	5,5
Nettoyage, propreté	4,3
Autres professions / métiers / formations	3,9
Gros œuvre, travaux publics	3,8
Fabrication par procédés	3,6
Mécanique	3,4
Services hôteliers, restauration	3,4
Part des 10 premières familles de métiers	51,3

25 à 29 ans (78 985 actifs)	
Secrétariat, administration	8,9
Autres professions / métiers / formations	7,2
Vente	6,5
Santé, pharmacie, paramédical, imagerie	6,5
Emballage, manutention, magasinage	5,4
Fabrication par procédés	3,5
Mécanique	3,5
Action sociale, aide à domicile	3,4
Nettoyage, propreté	3,3
Surveillance, sécurité	3,1
Part des 10 premières familles de métiers	51,3

Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : %

LES 20 PREMIERS MÉTIERS OCCUPÉS PAR LES JEUNES ACTIFS DE 20 À 29 ANS

Même si une majorité des emplois se concentre dans les mêmes familles de métiers, que l'on soit jeune actif ou plus âgé, le rang occupé par chacune d'elle diffère d'une population à l'autre. La vente, première famille de métiers dans laquelle les actifs de 15 à 29 ans s'engagent n'apparaît qu'au sixième rang parmi les actifs plus âgés. Ceux-là sont d'abord représentés dans les professions du secrétariat, administration (10,3 %) et de l'enseignement (autres professions, 7,2 %), respectivement aux second et cinquième rangs parmi les jeunes actifs. Par ailleurs, les professions du nettoyage, propreté et de l'action sociale, aide à domicile qui occupent les troisième et quatrième places en termes d'emploi chez les 30 à 64 ans ne sont classées que septième et dixième parmi les jeunes actifs.

Les plus jeunes actifs de moins de 20 ans sont très présents dans les domaines de la vente le gros œuvre, les travaux publics, la finition, les métiers de bouche, la forge, chaudronnerie, carrosserie, les services hôteliers, restauration ou la coiffure, esthétique, du fait de l'importance de l'apprentissage dans ces métiers.

La vente reste la première famille de métiers des jeunes actifs de 20 à 24 ans. Mais, contrairement aux plus jeunes, la plupart des professions "artisanales" disparaissent du classement de tête, au profit d'autres telles que le secrétariat, administration, l'emballage, manutention, magasinage ou la santé, pharmacie, paramédical, imagerie etc. En outre, les professions de la fabrication par procédés y font leur entrée.

Enfin, les actifs de 25 à 29 ans exercent plus volontiers les professions de secrétariat, administration et celles de l'enseignement (autres professions). Les professions de la vente se placent au troisième rang et celles de la surveillance, sécurité font leur apparition parmi les dix premières familles de métiers.

Ensemble des actifs de 20 à 29 ans (141 098 actifs, hors formes spécifiques d'emploi)	Nombre	%
Caissiers de magasin	2 941	2,1
Employés administratifs divers d'entreprises	2 812	2,0
Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)	2 693	1,9
Infirmiers en soins généraux, salariés	2 662	1,9
Adjoint administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)	2 538	1,8
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	2 167	1,5
Employés des services comptables ou financiers	2 152	1,5
Secrétaires	2 144	1,5
Professeurs des écoles	1 987	1,4
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	1 812	1,3
Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	1 801	1,3
Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux	1 744	1,2
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	1 738	1,2
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	1 709	1,2
Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement	1 697	1,2
Vendeurs en habillement et articles de sport	1 687	1,2
Vendeurs non spécialisés	1 674	1,2
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	1 609	1,1
Manutentionnaires non qualifiés	1 545	1,1
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	1 522	1,1

Hommes actifs de 20 à 29 ans (73 550 actifs, hors formes spécifiques d'emploi)	Nombre	%
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	1 659	2,3
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	1 595	2,2
Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux	1 547	2,1
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	1 449	2,0
Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	1 401	1,9
Manutentionnaires non qualifiés	1 210	1,6
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	1 150	1,6
Maçons qualifiés	1 141	1,6
Cuisiniers et commis de cuisine	1 087	1,5
Experts salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers	1 029	1,4
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie	985	1,3
Agents civils de sécurité et de surveillance	958	1,3
Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés	958	1,3
Magasiniers qualifiés	892	1,2
Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels	882	1,2
Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	880	1,2
Jardiniers	869	1,2
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	858	1,2
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du travail du béton et de l'extraction, hors Etat et collectivités locales	834	1,1
Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)	817	1,1

Source : Insee, recensement de la population 2008 – traitement Crefor

Unités : nombre, %

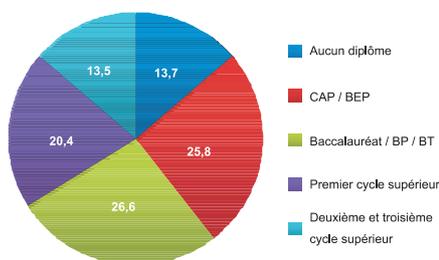
Une répartition des métiers très sexuée

Les jeunes actifs sont principalement caissiers de magasin, employés administratifs divers d'entreprises (2 812), serveurs, commis de restaurant, garçons (2 693) infirmiers en soins généraux (2 662), adjoints ad-

ministratifs de la fonction publique (2 538), aides-soignants (2 167), employés des services comptables et financiers (2 152), secrétaires (2 144), professeurs des écoles (1 987) et ouvriers du tri, de l'emballage, expédition, non qualifiés (1 812).

La répartition par sexe des professions investies par les actifs de moins de 30 ans traduit des identités professionnelles marquées. Ainsi, sur les vingt premières professions occupées par les jeunes hommes, neuf relèvent de la sphère de la production (construction et industrie, dont ouvriers du second œuvre du bâtiment, ouvriers du gros œuvre du bâtiment, ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux) et six de la sphère de la manutention et des transports (dont ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes, conducteurs routiers et grands routiers). En revanche, chez les jeunes actives, les vingt premières professions appartiennent toutes aux domaines des services (principalement dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et du secrétariat/administration) et du commerce (dont caissiers de magasin et vendeurs).

RÉPARTITION DES JEUNES ACTIFS HAUT-NORMANDS EN EMPLOI SELON LE DERNIER DIPLÔME OBTENU



Source : Insee, recensement de la population 2008 – traitement Crefor

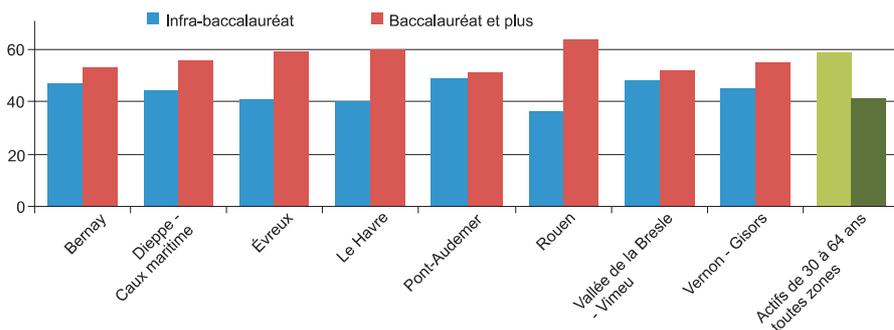
Unité : %

Femmes actives de 20 à 29 ans (67 549 actives, hors formes spécifiques d'emploi)	Nombre	%
Caissiers de magasin	2 741	4,1
Infirmiers en soins généraux, salariés	2 378	3,5
Adjoints administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)	2 233	3,3
Employés administratifs divers d'entreprises	2 226	3,3
Secrétaires	2 121	3,1
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	2 040	3,0
Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)	1 876	2,8
Employés des services comptables ou financiers	1 822	2,7
Professeurs des écoles	1 772	2,6
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	1 682	2,5
Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	1 567	2,3
Vendeurs en habillement et articles de sport	1 397	2,1
Coiffeurs salariés	1 200	1,8
Vendeurs non spécialisés	1 170	1,7
Vendeurs en alimentation	1 102	1,6
Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement	1 094	1,6
Animateurs socioculturels et de loisirs	914	1,4
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	885	1,3
Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire	868	1,3
Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs	792	1,2

Source : Insee, recensement de la population 2008 – traitement Crefor

Unités : nombre, %

NIVEAU DE DIPLÔME DES MOINS DE 30 ANS TRAVAILLANT DANS LA RÉGION, SELON LA ZONE D'EMPLOI (Hors formes spécifiques d'emploi)



Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : %

LES CINQ PREMIÈRES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES JEUNES ACTIFS DE 20 À 29 ANS PAR ZONE D'EMPLOI

Bernay	
Aides-soignants	98
Caissiers de magasin	83
Professeurs des écoles	67
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	66
Cuisiniers et commis de cuisine	63

Dieppe - Caux Maritime	
Caissiers de magasin	210
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	181
Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire	160
Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux	154
Infirmiers en soins généraux, salariés	150

Évreux	
Caissiers de magasin	399
Professeurs des écoles	393
Employés administratifs divers d'entreprises	372
Adjoints administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)	350
Aides-soignants	314

Le Havre	
Employés administratifs divers d'entreprises	648
Dockers	637
Infirmiers en soins généraux, salariés	618
Caissiers de magasin	607
Serveurs, commis de restaurant, garçons	581

Pont-Audemer	
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	71
Caissiers de magasin	71
Aides-soignants	59
Coiffeurs salariés	57
Adjoints administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)	56

Rouen	
Infirmiers en soins généraux, salariés	1 441
Employés administratifs divers d'entreprises	1 427
Serveurs, commis de restaurant, garçons	1 372
Caissiers de magasin	1 336
Adjoints administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)	1 210

Vallée de la Bresle-Vimeu	
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	129
Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction	126
Manutentionnaires non qualifiés	85
Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie	82
Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes	68

Vernon-Gisors	
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	199
Caissiers de magasin	187
Serveurs, commis de restaurant, garçons	182
Adjoints administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)	142
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	121

Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : nombre

Au-delà du palmarès régional, chaque territoire de Haute-Normandie affiche un classement personnalisé en matière de métiers occupés par des jeunes actifs. Dans la zone d'emploi de Bernay, la profession d'aide-soignant se hisse en première position. Dans la zone de Dieppe-Caux Maritime, les professions d'aides à domiciles et d'ouvriers de production non qualifiés de l'industrie agro-alimentaire sont spécifiques au territoire. À Évreux, les jeunes actifs investissent plus qu'ailleurs les professions de professeurs des écoles tandis qu'au Havre, c'est la profession de docker qui se distingue. Sur le territoire de Pont-Audemer, les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment et les coiffeurs salariés comptent parmi les premières professions exercées. Dans la Vallée de la Bresle-Vimeu, les actifs de moins de 30 ans se retrouvent avant tout dans des professions liées à la production industrielle. À Rouen, ce sont les infirmiers en soins généraux qui dominent.

Un lien pas toujours évident entre formation et qualification de l'emploi

Six personnes de moins de 30 ans travaillant dans la région sur dix sont titulaires à minima d'un diplôme de niveau baccalauréat contre quatre sur dix pour les 30 à 64 ans.

Les jeunes actifs sont particulièrement représentés dans la catégorie des diplômés d'un baccalauréat (ou assimilé) avec 26,6 % contre 15,7 % et d'un premier cycle de l'enseignement supérieur avec 20,4 % contre 13,4 % pour les plus de 30 ans.

Les jeunes actifs sont également plus diplômés que leurs aînés. Ils sont plus nombreux à disposer d'un deuxième ou d'un troisième cycle de l'enseignement supérieur. La proportion de diplômés de ces niveaux atteint presque 20,0 % pour les jeunes actifs âgés de 25 à 29 ans.

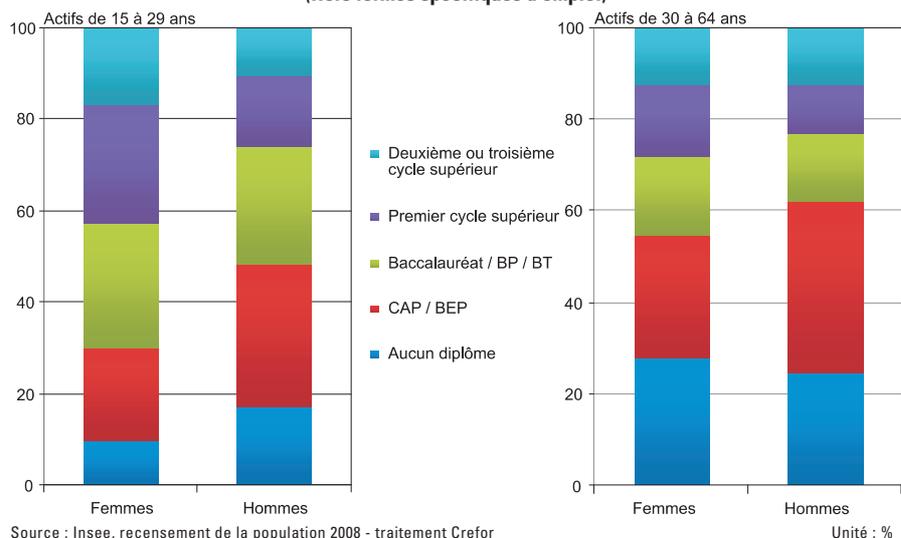
Dans les huit zones d'emploi régionales, parmi les personnes de

moins de 30 ans occupant un emploi, la part des titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou plus est toujours supérieure à la part de ceux possédant un diplôme inférieur au baccalauréat ou ne possédant pas de diplôme du tout (39,5 % en moyenne régionale). Toutefois les écarts diffèrent significativement d'un territoire à l'autre. Les zones dans lesquelles la part de diplômés parmi les personnes en emploi est forte sont Rouen, avec 63,7 % de moins de 30 ans y travaillant titulaires d'un baccalauréat ou plus, Le Havre (59,8 %) et Évreux (59,2 %). En revanche, dans les zones de Pont-Audemer (51,4 %), de la Vallée de la Bresle-Vimeu (51,9 %) et de Bernay (53,4 %), le niveau de formation des personnes y

occupant un emploi apparaît nettement plus faible.

À un effet générationnel marqué s'ajoute un net renforcement du diplôme comme clé d'entrée dans le monde professionnel. En effet, quel que soit le niveau de qualification de l'emploi, les jeunes actifs sont toujours proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à être titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou plus. Ils représentent ainsi 96,3 % de la population des 15 à 29 ans parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, 88,3 % parmi les professions intermédiaires et 60,4 % parmi les employés, ce qui constitue plus du double des actifs de 30 à 64 ans.

COMPARAISON AVEC LA STRUCTURE DES ACTIFS ÂGÉS DE 30 À 64 ANS
(Hors formes spécifiques d'emploi)



Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

RÉPARTITION DES ACTIFS DANS CHAQUE CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE PAR NIVEAU DE DIPLOME SELON L'ÂGE (Hors formes spécifiques d'emploi)

	Aucun diplôme	CAP / BEP	Baccalauréat ou plus
Cadres et professions intellectuelles supérieures			
15 à 29 ans	2,0	1,7	96,3
30 à 64 ans	5,9	8,6	85,6
Professions Intermédiaires			
15 à 29 ans	4,4	7,4	88,3
30 à 64 ans	11,8	23,5	64,7
Employés			
15 à 29 ans	12,9	26,7	60,4
30 à 64 ans	34,4	36,7	28,9
Ouvriers			
15 à 29 ans	23,6	43,2	33,2
30 à 64 ans	41,7	46,2	12,0

Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : %

Un quart des jeunes en emploi sont déclassés sur le marché du travail en 2008

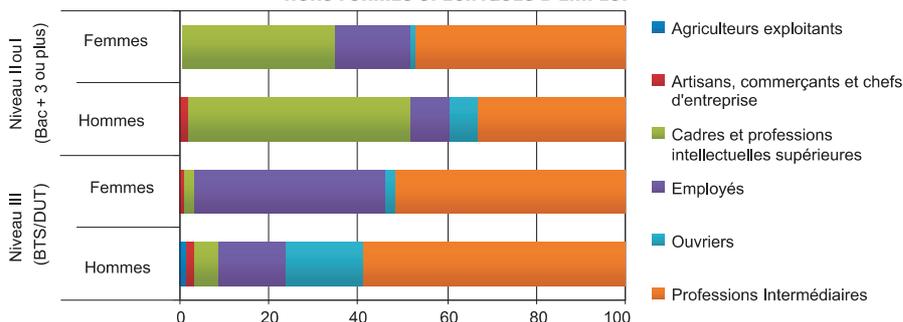
L'élévation admise des niveaux d'embauche, que justifie la densification du contenu des emplois, pose en contrepoint la question du désajustement entre classification des postes et qualifications individuelles. Les nouvelles générations d'actifs sont beaucoup plus diplômées qu'il y a trente ans, certes, mais l'augmentation de l'emploi qualifié n'a pas été aussi forte que celle de l'offre de diplômés. Dans le contexte d'un chômage massif persistant, certains jeunes diplômés sont ainsi amenés à accepter des emplois faiblement qualifiés ou faiblement rémunérés. Ainsi, parmi les jeunes actifs occupant un poste d'ouvrier, plus d'un tiers est titulaire d'un diplôme de niveau baccalauréat ou plus et cette proportion est encore de 28,3 % parmi les jeunes actifs ouvriers non qualifiés. En outre, 30,8 % des jeunes actifs titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont employés ou ouvriers, contre 15,4 % des actifs de 30 à 64 ans.

Bien qu'il soit difficile d'y déceler les réels dysfonctionnements du marché du travail, ces décalages entre formation initiale et qualification des emplois peuvent s'appréhender en partie en terme de déclassé.

En Haute-Normandie, comme au niveau métropolitain, un quart des jeunes de 25 à 29 ans en emploi en 2008 sont déclassés (voir la méthodologie). La Haute-Normandie se place au 14^e rang pour la proportion de jeunes déclassés dans cette tranche d'âge. L'Île-de-France (20,6 %) est la région la moins concernée et la Bretagne la région la plus touchée (26,1 %). Tous niveaux de diplômes confondus, le déclassé frappe plus fréquemment les femmes de ces âges que les hommes (respectivement 25,0 % et 22,0 %).

La proportion de jeunes déclassés varie fortement selon le niveau de diplôme. En Haute-Normandie, 25 % des titulaires d'un CAP sont dans ce cas, un peu moins pour ceux qui ont obtenu un BEP (19 %). Les bacheliers généraux sont les moins concernés (9 %) suivis des bacheliers technologiques ou professionnels (13 %). Pour

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MOINS DE 30 ANS TRAVAILLANT DANS LA RÉGION EN FONCTION DU NIVEAU DE DIPLÔME ET DU SEXE HORS FORMES SPÉCIFIQUES D'EMPLOI



Source : Insee, recensement de la population 2008 - traitement Crefor

Unité : %

ces niveaux de diplôme, la Haute-Normandie se place parmi les régions les plus touchées. Le déclassé est beaucoup plus fréquent chez les diplômés de l'enseignement supérieur : 36 % au niveau bac+2 et 42 % pour les titulaires d'un bac+3 ou plus. Malgré ces proportions élevées la région ne figure ici qu'au 17^e rang métropolitain.

Le déclassé touche plus les hommes jusqu'au niveau bac, les femmes au delà. En effet, la proportion de jeunes déclassés varie sensiblement selon le genre pour un même niveau de diplôme. Les femmes sont beaucoup moins concernées que les

hommes jusqu'au niveau bac inclus, mais plus parmi les diplômés de l'enseignement supérieur : 45 % d'entre elles sont dans ce cas contre 37 % des hommes au niveau bac+3 ou plus. Ces différences s'expliquent notamment par des domaines de formation différents pour les hommes et les femmes. Les femmes investissent plus souvent des spécialités de formation dont les débouchés sont plus incertains. Elles sont de ce fait contraintes d'accepter des emplois déqualifiés au regard de leur niveau de formation.

PROPORTION DE JEUNES EN EMPLOI ÂGÉS DE 25 À 29 ANS DÉCLASSÉS EN 2008

	Haute-Normandie	France métropolitaine	France de province
Ensemble	23,7	23,5	24,4
Genre			
Hommes	22,1	21,2	22,5
Femmes	25,4	26,0	26,6
Niveau de diplôme			
CAP	24,5	21,9	23,2
BEP	19,4	16,6	18,0
Bac général	8,8	7,6	8,9
Bac technologique ou professionnel	13,1	10,3	11,5
Diplôme universitaire 1 ^{er} cycle	36,4	36,3	37,4
Diplôme universitaire 2 ^e ou 3 ^e cycle	41,8	39,7	44,5
Niveau de diplôme et genre			
Hommes			
CAP	28,4	25,7	26,9
BEP	25,0	21,1	22,5
Bac général	13,7	10,9	12,4
Bac technologique ou professionnel	18,2	14,3	15,7
Diplôme universitaire 1 ^{er} cycle	27,6	30,4	31,3
Diplôme universitaire 2 ^e ou 3 ^e cycle	37,3	33,7	39,2
Femmes			
CAP	13,3	11,6	12,8
BEP	11,8	9,8	10,9
Bac général	4,8	4,3	5,2
Bac technologique ou professionnel	6,8	5,1	5,9
Diplôme universitaire 1 ^{er} cycle	42,4	40,6	41,9
Diplôme universitaire 2 ^e ou 3 ^e cycle	45,3	44,7	48,6

Source : Insee, recensement de population de 2008, exploitation complémentaire au lieu de résidence
Champ : actifs ayant un emploi, non inscrits dans un établissement d'enseignement

Unité : %

Mesurer le déclassement sur le marché du travail

Dans cette étude, on considère qu'un jeune occupant un emploi est déclassé s'il se trouve dans une des situations suivantes :

- il possède un diplôme de niveau bac+3 ou plus et il n'est pas cadre ou enseignant et assimilé,
- il possède un diplôme de niveau bac+2 et il est employé ou ouvrier,
- il possède un diplôme de niveau CAP, BEP ou un bac général, technologique ou professionnel et il est ouvrier non qualifié.

La tranche d'âge considérée ici est celle des 25 à 29 ans, à laquelle la plupart des jeunes ont achevé leur formation initiale.

Un jeune demandeur d'emploi sur huit cherche à travailler dans la vente

Les dix familles de métiers (sous-GFE) les plus demandées regroupent 57,3 % des jeunes demandeurs d'emploi à la fin mars 2011. La vente (5 607 demandeurs d'emploi, soit 12,4 %) est la première d'entre elles, suivie de l'emballage, manutention, magasinage (12,1 %), du nettoyage, propreté (6,2 %), du secrétariat, administration (6,1 %) de l'aide sociale, aide à domicile (5,5 %).

Par comparaison avec l'emploi, trois parmi les dix premières familles de métiers investies par les jeunes demandeurs d'emploi n'apparaissent pas dans le classement des jeunes actifs : finitions (1 281 jeunes demandeurs d'emploi, 2,8 %), cuisine (2,8 %) et services hôteliers, restauration (2,6 %). Certains des métiers qui composent ces familles, caractérisés par un turn-over important, jouent un rôle de point d'entrée dans l'emploi pour une partie des jeunes demandeurs.

La recherche d'emploi se concentre sur un plus faible nombre de métiers pour les femmes que pour les hommes : les vingt métiers les plus demandés par des jeunes femmes rassemblent 63 % des inscrites à Pôle emploi, contre seulement 45,3 % des inscrits pour les vingt métiers les plus demandés par des jeunes hommes.

À l'instar de l'emploi, le choix des métiers présente un clivage net entre inscrits des deux sexes. Pour les hommes, sur les vingt premiers métiers, neuf relèvent de la sphère productive (construction et industrie, dont préparation du gros œuvre et

LES 10 PREMIÈRES FAMILLES DE MÉTIERS* D'INSCRIPTION DES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI

Jeunes demandeurs d'emploi de 15 à 29 ans (45 166)	Effectif	Part
Vente	5 607	12,4
Emballage, manutention, magasinage	5 464	12,1
Nettoyage, propreté	2 800	6,2
Secrétariat, administration	2 766	6,1
Action sociale, aide à domicile	2 496	5,5
Gros œuvre, travaux publics	1 803	4,0
Finitions	1 281	2,8
Cuisine	1 257	2,8
Services hôteliers, restauration	1 196	2,6
Mécanique	1 191	2,6
Part des 10 premières familles de métiers		57,3

Source : Direccte, fichiers des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) mars 2011 – traitement Crefor Unités : nombre, %
*sous-GFE

LES 20 PREMIERS MÉTIERS* D'INSCRIPTION DES JEUNES HOMMES DEMANDEURS D'EMPLOI

Demandeurs d'emploi hommes de 15 à 29 ans (23 225)	Effectif	Part
Manutention manuelle de charges	1 014	4,4
Magasinage et préparation de commandes	894	3,8
Préparation du gros œuvre et des travaux publics	761	3,3
Maçonnerie	719	3,1
Peinture en bâtiment	703	3,0
Électricité bâtiment	660	2,8
Entretien des espaces verts	657	2,8
Conduite d'engins de déplacement des charges	559	2,4
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	487	2,1
Mécanique automobile	484	2,1
Installation d'équipements sanitaires et thermiques	476	2,0
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	458	2,0
Mise en rayon libre-service	445	1,9
Personnel de cuisine	368	1,6
Sécurité et surveillance privées	355	1,5
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	323	1,4
Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	319	1,4
Montage-assemblage mécanique	286	1,2
Vente en décoration et équipement du foyer	283	1,2
Vente en habillement et accessoires de la personne	266	1,1

Source : Direccte, fichiers des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) mars 2011 – traitement Crefor Unités : nombre, %
*code ROME

des travaux publics, maçonnerie, peinture en bâtiment, électricité bâtiment...), cinq de la manutention et du transport (dont manutention manuelle de charges, magasinage et préparation de commandes, conduite d'engins de déplacement des charges...), trois du commerce (dont

mise en rayon libre-service...) et seulement trois des services (aux collectivités, entreprises ou particuliers, dont entretien des espaces verts, personnel de cuisine...).

Le classement est tout autre parmi les jeunes demandeuses d'emploi qui se positionnent avant tout sur des métiers du service (dont vente en habillement et accessoires de la personne, secrétariat, assistance auprès d'enfants, nettoyage de locaux...), au nombre de quinze parmi les vingt premiers recherchés par les inscrites. Ils sont suivis de cinq métiers du commerce (dont personnel de caisse, vente en alimentation...) et d'un métier de la sphère de la manutention et du transport (opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage).

LES 20 PREMIERS MÉTIERS* D'INSCRIPTION DES JEUNES FEMMES DEMANDEURS D'EMPLOI

Demandeurs d'emploi femmes de 15 à 29 ans (21 941)	Effectif	Part
Vente en habillement et accessoires de la personne	1 823	8,3
Secrétariat	1 337	6,1
Assistance auprès d'enfants	1 233	5,6
Nettoyage de locaux	1 019	4,6
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	926	4,2
Personnel de caisse	921	4,2
Services domestiques	665	3,0
Vente en alimentation	657	3,0
Assistance auprès d'adultes	655	3,0
Mise en rayon libre-service	652	3,0
Personnel polyvalent des services hospitaliers	556	2,5
Coiffure	484	2,2
Service en restauration	429	2,0
Comptabilité	412	1,9
Soins esthétiques et corporels	366	1,7
Opérations administratives	360	1,6
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	355	1,6
Accueil et renseignements	336	1,5
Téléconseil et télévente	299	1,4
Assistanat de direction	296	1,3

Source : Direccte, fichiers des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) mars 2011 – traitement Crefor
 *code ROME Unités : nombre, %

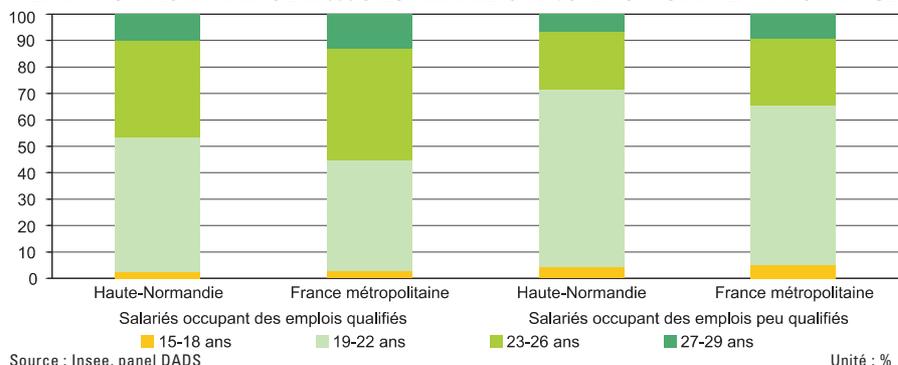
LE PREMIER EMPLOI STABLE* DES JEUNES HAUT-NORMANDS : PROFILS ET PARCOURS ULTÉRIEURS

Le premier *emploi stable* des jeunes haut-normands est plus souvent qu'ailleurs un poste d'ouvrier industriel, parfois dans le cadre de missions d'intérim. De nombreux jeunes sont aussi recrutés en premier emploi sur des postes d'employés de commerce ou de services aux particuliers. Ces premiers emplois sont assez souvent qualifiés (55 %) et à temps complet (67 %). À l'embauche, 37 % des jeunes haut-normands occupent un emploi long et à temps complet. Cette proportion s'accroît au fur et à mesure de l'insertion professionnelle : elle atteint 50 % trois ans après contre 47 % au niveau national. Bien placés par rapport à ceux d'autres régions, les premiers salariés restent néanmoins souvent modestes. La durée des premiers emplois commencés en 2005 est assez variable et la moitié d'entre eux s'achevaient au bout d'un an.

LE PROFIL DES PREMIERS EMPLOIS STABLES DES JEUNES HAUT-NORMANDS

En 2005, les jeunes haut-normands ont occupé leur premier *emploi stable* à 22 ans en moyenne. Du fait d'études plus courtes, l'accès au premier *emploi stable* intervient plus tôt en Haute-Normandie : entre 19 et 22 ans pour 57 % d'entre eux contre 50 % en France métropolitaine. La région se place au 4^e rang métropolitain pour cette proportion. Un jeune sur trois accède au premier *emploi stable* entre 23 et 26 ans et un sur dix entre 27 et 29 ans. Seulement 3 % des jeunes sont mineurs lors de leur première embauche sur un *emploi stable*. Le premier *emploi stable* est obtenu en moyenne à un âge plus jeune pour les salariés peu qualifiés :

RÉPARTITION DES ENTRANTS DE 2005 SELON LE NIVEAU DE QUALIFICATION ET LA TRANCHE D'ÂGE



entre 19 et 22 ans pour 67 % d'entre eux contre 51 % pour les salariés qualifiés. La durée des études permettant d'obtenir un emploi qualifié contribue à expliquer cet écart. Comme au niveau national, l'insertion

professionnelle était plus précoce en 1999. En effet, près de trois premiers emplois sur quatre concernaient des personnes d'au plus 22 ans en 1999, contre trois premiers emplois sur cinq en 2005.

Le repérage du premier *emploi stable* en 2005 et son suivi sur 3 ans chez les moins de 30 ans

Les données utilisées dans cette étude sont issues du panel des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS). Ce champ couvre l'ensemble des salariés des entreprises de l'industrie, du commerce et des services, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics (tous les salariés sauf ceux de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques).

Dans cette étude, on s'intéresse au premier emploi "stable" des jeunes dans les secteurs privé et semi-public, qui marque le début de leur vie professionnelle. Les emplois saisonniers, les "jobs" d'étudiants, les stages et autres emplois occasionnels n'ont pas été pris en compte car ils ne s'inscrivent a priori pas dans une logique de déroulement de carrière à long terme. Le premier *emploi stable* est défini comme suit :

- emploi ne correspondant pas à un poste de stagiaire ou d'apprenti,
- dont la durée est d'au moins 3 mois pour un emploi hors intérim, d'au moins 1,5 mois pour un emploi en intérim,
- dont la durée journalière est d'au moins 2 heures,
- pour lequel le salaire horaire est d'au moins 90 % du SMIC horaire brut,
- pour des périodes d'emploi hors vacances d'été (non prise en compte des périodes de travail commencées après le 15 juin et terminées avant le 1^{er} octobre).

Après le repérage de l'entrée sur le marché du travail au cours de l'année 2005, toutes les périodes d'emploi des jeunes sont retenues pour l'étude des trajectoires professionnelles sur trois ans, que ces emplois soient "stables" ou non.

Au cours de la période observée, de 2005 à 2008, un jeune peut sortir du champ étudié et devient "hors champ DADS". Il s'agit de jeunes ayant exercé une ou plusieurs activités relevant du champ DADS et donc pris en compte dans le panel et qui en disparaissent par la suite. Souvent, ces jeunes se retrouvent en situation de chômage, d'inactivité, ou, moins fréquemment, reprennent des études ou obtiennent un emploi dans la fonction publique.

Dans cette étude, un emploi long est un emploi dont la durée est d'au moins neuf mois.

* Dans cette partie, un *emploi stable* est un emploi d'une durée d'au moins 3 mois pour un emploi hors intérim et d'au moins 1,5 mois pour un emploi en intérim, entre autres conditions (voir la méthodologie ci-dessus).

Un premier *emploi stable* sur deux est un emploi qualifié

En 2005, 55 % des premiers *emplois stables* des jeunes haut-normands étaient des emplois qualifiés, comme au niveau métropolitain. Cette proportion est néanmoins supérieure de trois points à la moyenne des régions de province. La Haute-Normandie se positionne au 4^e rang métropolitain après l'Île-de-France, l'Auvergne et le Poitou-Charentes.

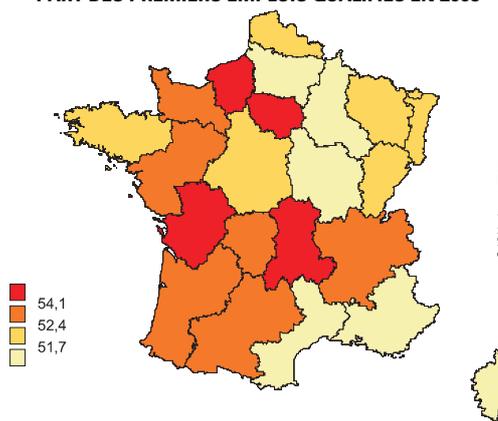
Un accès à l'emploi qualifié plus difficile pour les femmes

Comme l'ensemble des emplois salariés haut-normands, les premiers *emplois stables* sont moins féminisés qu'ailleurs (44 %) et la région n'occupe que le 20^e rang national. De plus, ces premiers emplois ne se sont pas féminisés en Haute-Normandie entre 1999 et 2005 contrairement à l'évolution nationale (+ 1 point). La place des femmes dans les premiers *emplois stables* est conforme à la moyenne nationale pour les salariés peu qualifiés (45 %). A contrario, la féminisation des premiers emplois qualifiés est inférieure dans la région (40 %) et la Haute-Normandie se situe à l'avant-dernier rang national. Les femmes accèdent aussi moins souvent à un emploi qualifié au cours de leur vie professionnelle que les hommes. Ainsi, parmi les salariés de 30 ans ou plus, les femmes sont nettement plus présentes parmi les salariés peu qualifiés que chez les salariés plus qualifiés (respectivement 62 % et 36 %).

Un quart des premiers emplois sont des postes d'ouvriers industriels

La structure des qualifications des premiers emplois occupés par les jeunes reflète la structure sectorielle de l'économie régionale. Ainsi, les Haut-Normands commencent plus souvent leur vie professionnelle comme ouvriers (42 %), soit sept points de plus qu'au niveau métropolitain. La Haute-Normandie se situe notamment au 2^e ou 3^e rang national pour la part des premiers emplois

PART DES PREMIERS EMPLOIS QUALIFIÉS EN 2005



Source : Insee, panel DADS

Unité : %

d'ouvriers de type industriel, de chauffeurs et ouvriers de la manutention et du transport. Parmi les peu qualifiés, 45 % occupent un premier emploi d'ouvrier industriel en 2005 contre 33 % en France métropolitaine, conférant à la Haute-Normandie le 1^{er} rang métropolitain. La proportion des ouvriers qualifiés industriels dans les premiers emplois s'est maintenue de 1999 à 2005 en Haute-Normandie, tandis qu'elle s'est légèrement repliée en province. Celle des chauffeurs a augmenté plus nettement dans la région. La part des ouvriers non qualifiés industriels a décliné au même rythme.

La région se situe en revanche dans les derniers rangs pour la part des premiers emplois d'ouvriers de type artisanal, qualifiés ou non. Globalement, la part des premiers emplois d'ouvriers s'est repliée de 1999 à 2005, comme ailleurs, mais ces emplois sont plus souvent qualifiés en 2005.

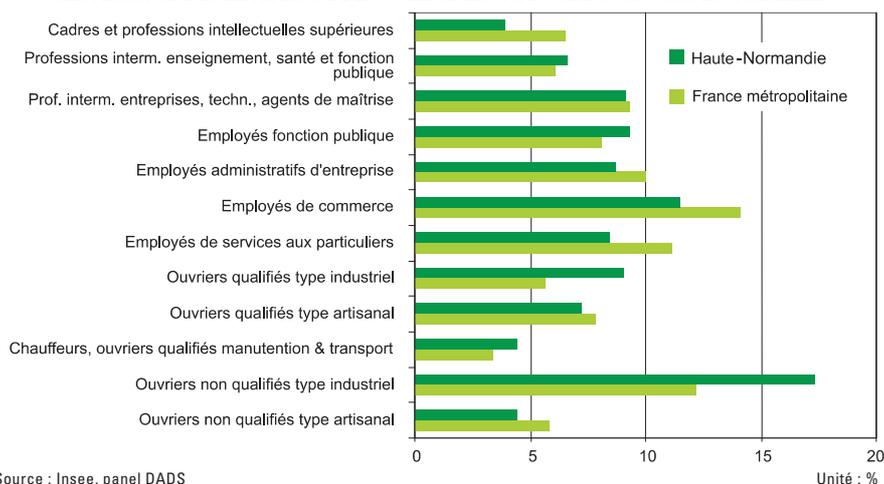
Les Haut-Normands commencent moins souvent leur vie professionnelle par un emploi d'employé que leurs ho-

mologues métropolitains (respectivement 38 % et 43 %). La Haute-Normandie se place ici à l'avant-dernier rang métropolitain. En croissance ailleurs, cette part n'a pas varié dans la région de 1999 à 2005. Un jeune haut-normand sur cinq a commencé sa vie professionnelle en 2005 comme employé de commerce ou de services aux particuliers. La part de ces deux catégories a progressé en Haute-Normandie au cours de cette période, moins rapidement

qu'au niveau métropolitain pour les employés de commerce, plus rapidement pour les employés des services aux particuliers. La part des employés administratifs d'entreprise est conforme à la moyenne métropolitaine (9 %) mais a plus fortement diminué par rapport à 1999. Les employés de la fonction publique sont un peu plus présents en Haute-Normandie qu'en France métropolitaine.

Avec 16 % de premiers emplois en tant que professions intermédiaires, la Haute-Normandie se situe au 3^e rang métropolitain. Cette proportion a progressé de 1999 à 2005, à contre-courant de l'évolution nationale. Cette évolution va dans le sens d'un rattrapage des niveaux de qualification dans la région. Seulement 4 % des premiers emplois sont des postes de cadres. Stable par rapport à 1999, cette proportion reste un peu en deçà de la moyenne de la France de province et la région se situe au 12^e rang national.

RÉPARTITION DES ENTRANTS DE 2005 SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE



Les premiers pas dans la vie professionnelle passent souvent par l'intérim

En 2005, 28 % des premiers emplois relevaient du secteur du travail temporaire, soit 7 points de plus que la moyenne de province. La Haute-Normandie se place au 2^e rang après la Franche-Comté. En repli ailleurs, la part de l'intérim s'est maintenue en Haute-Normandie de 1999 à 2005. Au fur et à mesure de l'insertion professionnelle, l'intérim devient moins fréquent. Pour les jeunes peu qualifiés, la proportion des premiers emplois dans le secteur de l'intérim atteignait même 39 % en 2005 en Haute-Normandie (1^{er} rang métropolitain).

Le commerce de détail et la réparation automobile, l'hôtellerie et la restauration, les activités récréatives, culturelles et sportives ou encore les services personnels sont aussi des secteurs d'insertion des jeunes. Ces activités pèsent plus au sein des premiers emplois que parmi les salariés plus engagés dans le processus d'insertion professionnelle. C'est l'inverse pour l'industrie et les transports, secteurs dans lesquels on accède plus souvent à l'issue de missions d'intérim.

Deux premiers emplois sur trois sont des emplois à temps complet

La part des premiers emplois à temps complet en 2005 est conforme au niveau métropolitain (67 %) et a progressé de 6 points par rapport à 1999, soit un rythme plus rapide qu'ailleurs. Si les trois-quarts des salariés qualifiés occupaient un emploi de ce type, cette proportion est inférieure pour les salariés peu qualifiés (56 %).

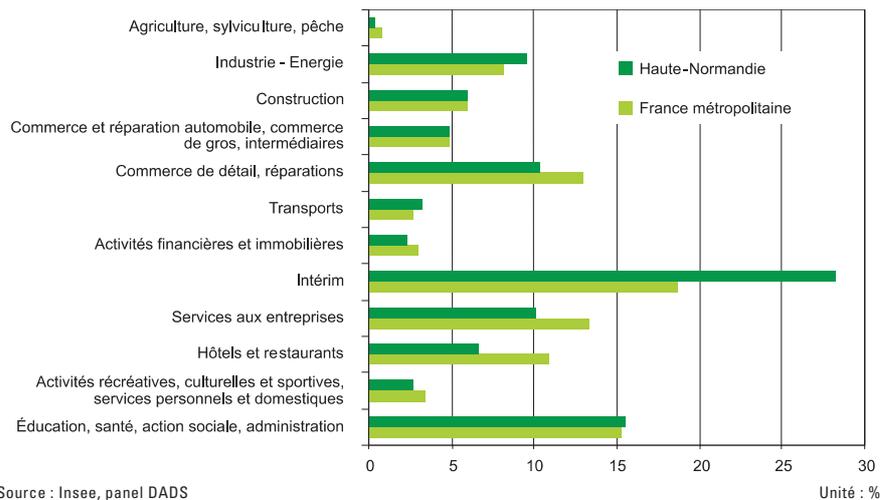
DISPERSION DES SALAIRES MENSUELS NETS DES PREMIERS EMPLOIS COMMENCÉS EN 2005

	Haute-Normandie	Province	France Métropolitaine
Les 10 % les moins bien payés gagnent au plus ...	563	549	551
Les 25 % les moins bien payés gagnent au plus ...	728	711	717
Les 50 % les mieux payés gagnent au moins ...	1 009	991	1 003
Les 25 % les mieux payés gagnent au moins ...	1 272	1 212	1 246
Les 10 % les mieux payés gagnent au moins ...	1 592	1 495	1 592
Salaires moyens	1 056	1 022	1 056

Source : Insee, panel DADS

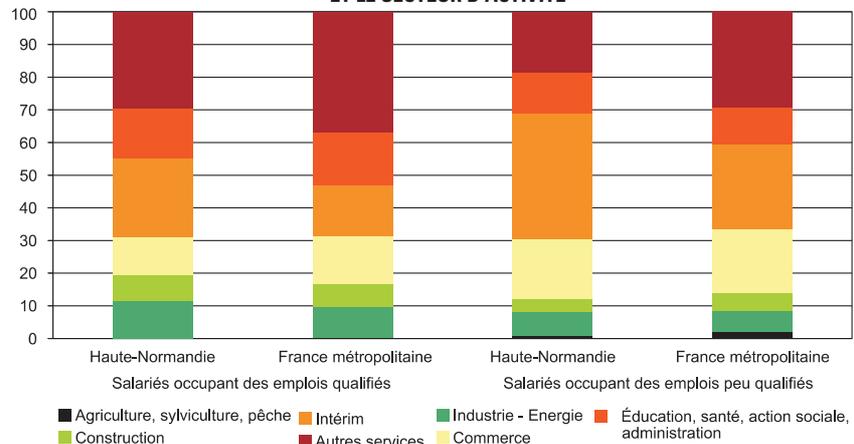
Unité : €

RÉPARTITION DES ENTRANTS DE 2005 SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : Insee, panel DADS

RÉPARTITION DES ENTRANTS DE 2005 SELON LE NIVEAU DE QUALIFICATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : Insee, panel DADS

Unité : %

Des premiers salaires plus élevés qu'ailleurs mais qui restent souvent modestes

Les salaires mensuels nets des jeunes haut-normands qui ont occupé leur premier emploi en 2005 étaient en moyenne un peu plus élevés qu'ailleurs. Toutefois, les écarts entre les régions sont faibles. Le salaire mensuel net médian s'élevait à 1 010 euros, soit 20 euros de plus que dans l'ensemble de la France de province, plaçant la Haute-Normandie au 3^e rang métropolitain. Les salaires mensuels nets médians s'étendaient de 966 euros en Languedoc-Roussillon à 1 066 euros en Île-de-France.

En 2005, 10 % des salariés haut-normands qui ont occupé un premier emploi ont perçu moins de 560 euros, un quart moins de 730 euros, un quart plus de 1 270 euros et 10 % plus de 1 590 euros. L'écart de salaire net médian entre les salariés qualifiés et les salariés peu qualifiés s'établissait à 220 euros la même année.

Les salaires des débutants restent néanmoins souvent peu élevés : la moitié d'entre eux gagnaient au plus 1 000 euros par mois et même seulement 900 euros pour les peu qualifiés. Néanmoins, les salaires progressent au fur et à mesure du processus d'insertion professionnelle. La moitié des jeunes qui occupaient en 2005 un premier *emploi stable* commencé antérieurement gagnaient au moins 1 180 euros.

LES PARCOURS DES JEUNES HAUT-NORMANDS APRÈS L'OBTENTION D'UN PREMIER EMPLOI STABLE

Une fois sur deux le premier emploi durable dure au plus un an

La répartition des durées des premiers emplois des jeunes en Haute-Normandie en 2005 est assez proche de la répartition nationale. En moyenne, ces premiers emplois ont duré 17,1 mois en Haute-Normandie contre 17,4 mois pour l'ensemble de la métropole. La Haute-Normandie se place ainsi au 12^e rang métropolitain. Cette durée moyenne a augmenté d'un mois et demi par rapport aux premiers emplois de 1999 en Haute-Normandie, contre deux mois au niveau national.

En 2005, la moitié des premiers emplois des jeunes haut-normands a duré au moins 10,7 mois contre 11,1 mois au niveau national. Les durées des premiers emplois sont cependant très dispersées. Un emploi sur dix a duré moins de 3,3 mois, un quart moins de 5,1 mois. Un quart a duré plus de 27,8 mois et un sur dix plus de 42,3 mois. Le plus souvent les premiers emplois occupés par les jeunes sont plutôt courts. Néanmoins, les durées de ces emplois sont assez variables.

DISPERSION DES DURÉES DES PREMIERS EMPLOIS COMMENCÉS EN 2005

	Haute-Normandie	Province	France Métropolitaine
Les 10 % d'emplois les moins longs ont duré au plus ...	3,3	3,4	3,0
Les 25 % d'emplois les moins longs ont duré au plus ...	5,1	5,0	5,2
Les 50 % d'emplois les plus longs ont duré au moins ...	10,7	10,6	11,1
Les 25 % d'emplois les plus longs ont duré au moins ...	27,8	27,0	28,2
Les 10 % d'emplois les plus longs ont duré au moins ...	42,3	42,2	42,6
Durée moyenne	17,1	17,0	17,4

Source : Insee, panel DADS

Unité : mois

À terme, les jeunes disposent plus souvent d'un emploi long* à temps complet en Haute-Normandie

Parmi les jeunes haut-normands qui ont occupé un premier *emploi stable* en 2005, 37 % d'entre eux ont obtenu directement un emploi long à temps complet. Cette proportion progresse avec l'expérience professionnelle : trois ans après la première embauche, la moitié des jeunes occupent un tel emploi. Au niveau national, les jeunes obtiennent un peu

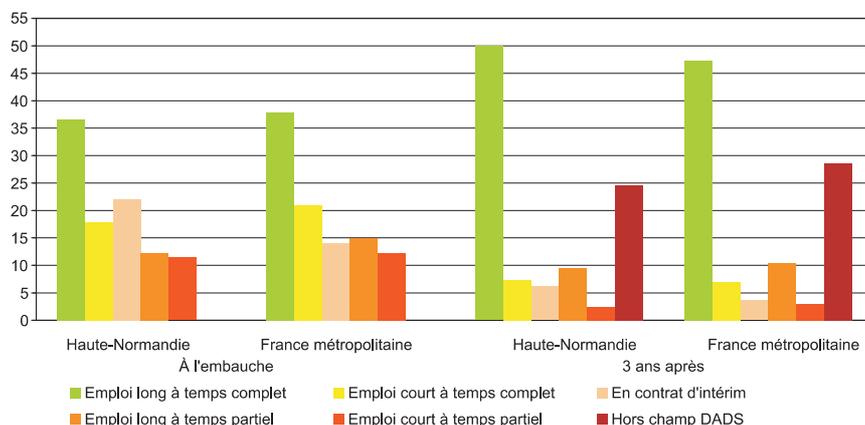
plus souvent un tel emploi dès le premier poste (38 %), mais cette proportion progresse moins ensuite : elle s'établit à 47 % trois ans après contre 50 % en Haute-Normandie. La région se place au 12^e rang métropolitain pour la part d'emplois longs à temps complet lors de l'embauche, mais au 4^e rang après trois ans de vie professionnelle.

En 1999, les jeunes haut-normands occupaient un peu moins souvent un emploi long à temps complet dès le premier poste (35 %), puis cette proportion progressait de

au bout de trois ans. En Haute-Normandie, ces emplois sont moins répandus qu'au niveau métropolitain à l'embauche, puis cet écart s'estompe progressivement. Tout au long des trois premières années de travail, la part des emplois longs à temps partiel a augmenté pour les embauchés pour la première fois en 2005 par rapport à ce qu'elle était pour leurs homologues de 1999.

La proportion d'emplois courts à temps partiel en 2005 était de 11 % à l'embauche, soit 1 point de moins qu'au niveau métropolitain. Comme pour les emplois courts à temps

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE TYPE À L'EMBAUCHE ET TROIS ANS APRÈS



Source : Insee, panel DADS

Unité : %

complet, leur part diminue rapidement avec l'expérience professionnelle. Seuls 3 % des jeunes occupaient des emplois de ce type au bout d'un an et de trois ans, comme au niveau national.

Un quart des jeunes qui ont occupé pour la première fois un emploi en 2005 ne se trouvent plus dans le champ d'observation un an après et ultérieurement, pour différents motifs : chômage, accès à la Fonction Publique, activité indépendante, formation, inactivité. Un peu moins fréquente trois ans après la première embauche que pour la cohorte observée à partir de 1999, cette situation l'est aussi un peu moins en Haute-Normandie qu'au niveau métropolitain.

Enfin, en Haute-Normandie en 2005, 22 % des jeunes ont initié leur vie professionnelle par un contrat d'intérim (14 % en métropole).

façon continue pendant trois ans pour s'établir à 49 % à cet horizon.

En 2005, le premier emploi était un emploi court à temps complet pour 18 % des jeunes, soit trois points de moins qu'au niveau métropolitain. Beaucoup moins fréquente au bout d'un an (5 %), cette situation concernait 7 % des jeunes haut-normands trois ans après le début de leur premier poste, comme au niveau métropolitain.

En 2005, 12 % des jeunes sont entrés dans la vie active en occupant un emploi long à temps partiel. Cette situation concerne 10 % des jeunes

* emploi d'une durée de plus de 9 mois.

Les postes d'ouvriers non qualifiés de type industriel, d'employés de commerce et d'employés de services aux particuliers sont plus souvent des emplois d'insertion

Dans les premières années de leur vie professionnelle, les jeunes changent d'emplois et parfois de secteurs d'activité comme de catégorie socio-professionnelle. Les structures des emplois se déforment de ce fait au cours de la phase d'insertion sur le marché du travail.

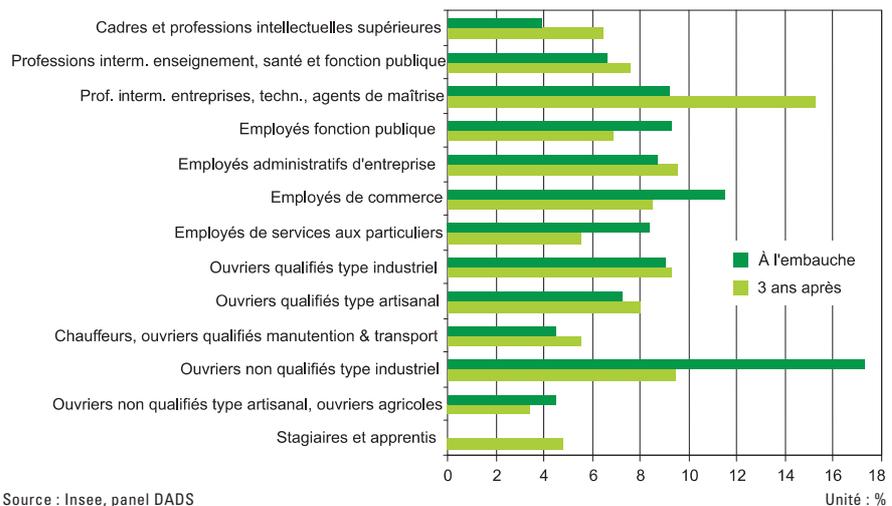
Au cours des trois années qui suivent la première embauche sur un emploi stable, la proportion d'ouvriers diminue, fortement au départ, plus lentement ensuite. Cette évolution est due aux seuls ouvriers non qualifiés, la part des ouvriers qualifiés progressant dans ce temps. On compte ainsi 22 % d'ouvriers non qualifiés à l'entrée et 16 % un an après. Ensuite, la baisse est plus lente : 14 % à deux ans et 13 % à trois ans. Cette baisse est plus marquée pour les ouvriers non qualifiés de type industriel que pour ceux de type artisanal. La part des ouvriers qualifiés ne varie pas au cours de la première année d'emploi (21 %), puis elle augmente progressivement pour atteindre 23 % à trois ans. Si 49 % des ouvriers sont qualifiés à l'entrée, ils sont 64 % dans ce cas trois ans plus tard. À cette échéance, toutes les catégories ouvrières sauf les ouvriers qualifiés de type artisanal sont plus présentes en Haute-Normandie qu'au niveau métropolitain.

La part d'employés diminue et passe de 38 % à 30 % au cours des trois premières années qui suivent la première embauche sur un emploi stable. Seule la part des employés administratifs d'entreprise se maintient. Les parts des employés de commerce et de services aux particuliers se contractent de façon continue en trois ans. À ce terme, chacune des catégories d'employés est sous-représentée en Haute-Normandie, sauf les employés administratifs d'entreprise.

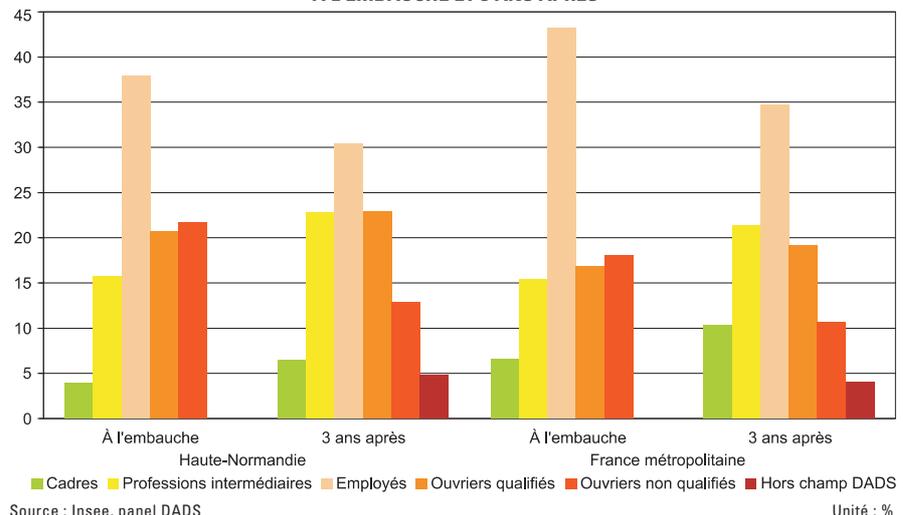
La proportion de cadres et de professions intermédiaires s'élève tout au long de ces trois ans, principalement du fait des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, techniciens et agents de maîtrise. Trois ans après leur entrée dans l'emploi stable, les jeunes haut-normands exercent plus souvent une profession intermédiaire que dans l'ensemble de la France métropolitaine (23 % et 21 %). En revanche, ils sont un peu moins souvent cadres que dans l'ensemble des régions de province (6 % et 7 %) mais surtout qu'en Île-de-France (20 %). Enfin, 7 % des jeunes sont stagiaires un an après leur première embauche sur un *emploi stable* et encore 5 % trois ans après. Ces parcours difficiles étaient moins souvent observés dans la cohorte des embauchés pour la première fois en 1999 (2 %).

Les jeunes haut-normands demeurent plus souvent que leurs homologues d'autres régions dans la même catégorie socioprofessionnelle au cours des trois ans qui suivent leur première embauche. La Haute-Normandie se situe au second rang des régions métropolitaines pour la stabilité au sein des catégories socioprofessionnelles. Les promotions sont fréquentes pour les salariés peu qualifiés en début de carrière. Ainsi parmi les jeunes peu qualifiés embauchés en 2005, 35 % restent peu qualifiés en 2008 mais 30 % d'entre eux ont accédé à un emploi qualifié. Parmi les qualifiés, 67 % d'entre eux occupent toujours un emploi qualifié.

RÉPARTITION DES ENTRANTS DE 2005 SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DÉTAILLÉE EN HAUTE-NORMANDIE



RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE À L'EMBAUCHE ET 3 ANS APRÈS



L'intérim, un secteur d'insertion

En Haute-Normandie, les jeunes débutent leur activité plus souvent qu'ailleurs par un emploi dans l'intérim. Ce secteur regroupait 28 % des premiers emplois en 2005. Puis cette proportion diminuait progressivement au fur et à mesure que ces salariés investissent d'autres secteurs : ils étaient encore 20 % au bout d'un an, 14 % à 2 ans et 12 % à trois ans. Du fait du recours à l'intérim plus élevé dans la région, la proportion de salariés dans l'intérim reste supérieure à la moyenne métropolitaine à ce terme (respectivement 12 % et 8 %).

Progressivement, les jeunes sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans d'autres secteurs. Au cours des trois premières années de vie active, la part de la majorité des secteurs d'activité augmente. Celle de l'industrie notamment passait de 10 % à l'entrée à 16 % au bout de trois ans. Cette proportion atteignait même 19 % pour la cohorte embauchée pour la première fois en 1999. Les parts de la construction, des transports et des services aux entreprises hors intérim, télécommunications et recherche & développement se développaient significativement durant ces trois premières années. Les parts du commerce de détail et des services aux particuliers hors hôtellerie et restauration se maintiennent. La proportion d'emplois dans l'hôtellerie et la restauration reculait par ailleurs de 7 % à 4 %.

Pour une partie des jeunes, l'intérim joue un rôle de tremplin pour accéder à un emploi dans d'autres secteurs, notamment l'industrie, la construction et les transports. Mais tous ne bénéficient pas de cette stabilisation dans l'emploi et 12 % des jeunes travaillaient toujours dans l'intérim trois ans après leur première embauche. Cette proportion était comparable pour la cohorte embauchée en 1999.

Le secteur éducation, santé, action sociale et administration compte 17 % des jeunes salariés au terme des trois ans. Cette proportion reste stable durant les premières années de vie active.

En moyenne, les jeunes haut-normands embauchés pour la première fois sur un *emploi stable* en 2005 ont occupé des postes dans 3,2 entreprises. La mobilité inter-entreprises des jeunes se révèle un peu plus fréquente en Haute-Normandie qu'au niveau métropolitain. La région se place ici au 7^e rang métropolitain.

Des parcours professionnels variés

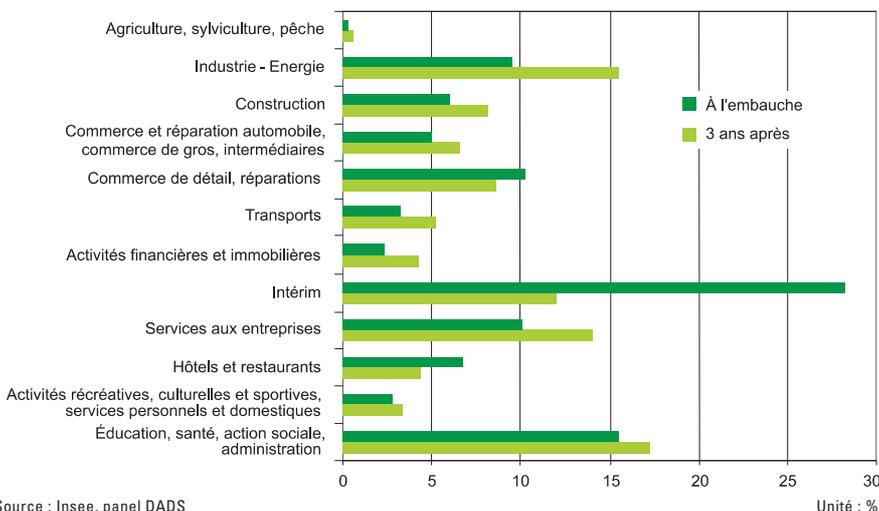
Au cours des trois années suivant leur premier emploi stable, les jeunes ont accompli des parcours professionnels divers qui ont été regroupés en cinq catégories au niveau national.

Un jeune haut-normand sur deux embauché sur un *emploi stable* en 2005 (49 %) a connu un parcours professionnel stable. Conforme à la moyenne nationale, cette proportion situe la région au 10^e rang métropolitain. Au plan national, parmi les

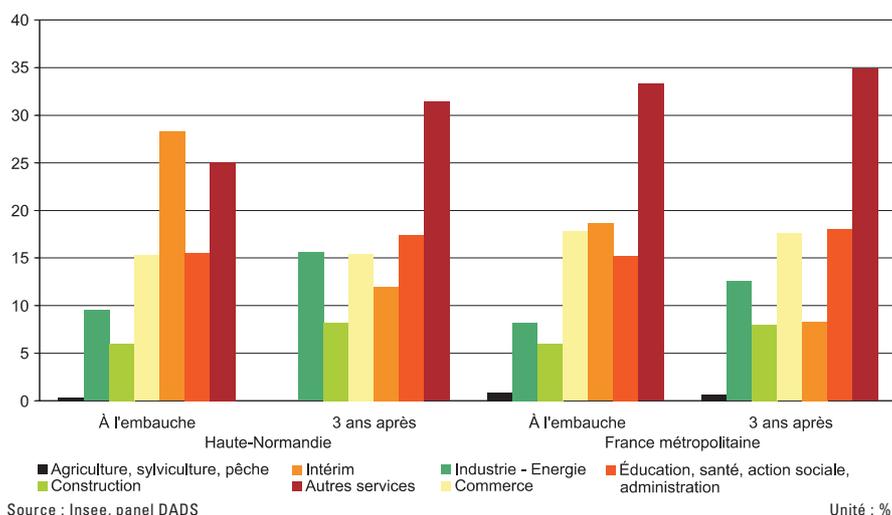
jeunes qui ont effectué ce type de parcours, 69 % occupaient un emploi long à temps complet à l'entrée en activité et 86 % un an après. Un peu plus âgés au premier emploi, ces actifs sont plus souvent des hommes (58 %), des cadres et professions intermédiaires. Parmi les jeunes qui ont occupé un premier emploi dans l'intérim, 32 % ont effectué un parcours professionnel stable au cours des trois années suivantes.

Les parcours jalonnés de missions d'intérim concernent 12 % des jeunes haut-normands, soit deux fois plus qu'au niveau national. La région se place au 2^e rang métropolitain après la Franche-Comté pour la fréquence de ce type de parcours. Au plan national, les actifs de cette catégorie ont commencé leur vie professionnelle plus tôt, ce sont souvent des hommes (77 %), des ouvriers industriels notamment non qualifiés.

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ À L'EMBAUCHE ET TROIS ANS APRÈS EN HAUTE-NORMANDIE



RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ À L'EMBAUCHE ET TROIS ANS APRÈS EN HAUTE-NORMANDIE ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

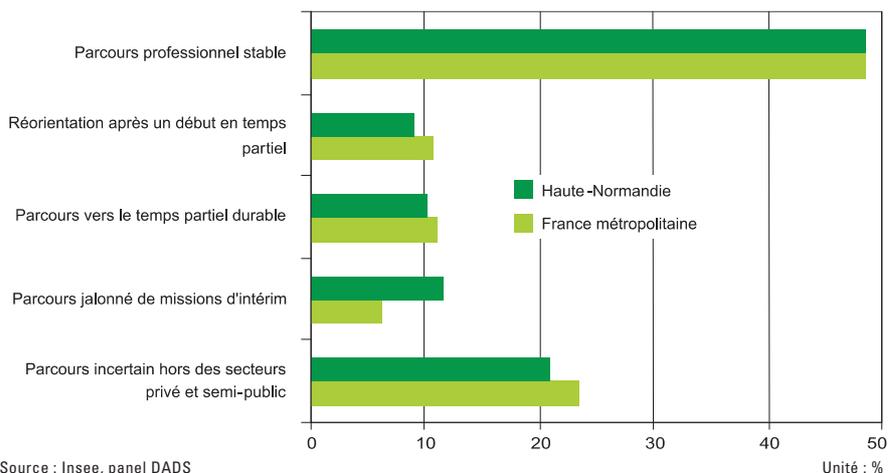


Les parcours vers des emplois à temps partiel de longue durée ont concerné 10 % des entrants. Ces parcours sont moins fréquents dans la région (17^e rang métropolitain). Au plan national, les femmes (66 %) et les employés de commerce et des services aux particuliers (42 % à l'entrée) sont très présents au sein de ce groupe.

En Haute-Normandie, 9 % des débutants se réorientent après un premier emploi à temps partiel. Plus rares dans la région (20^e rang métropolitain), ces trajectoires concernent au plan national plutôt des femmes (59 %), employés de commerce et des services aux particuliers (45 %). Les principaux secteurs d'activité à l'entrée sont le commerce (22 %) et l'hôtellerie et restauration (20 %).

Un peu plus d'un jeune sur cinq (21 %) a connu des difficultés d'insertion après son premier emploi stable. Cette situation est moins fréquente

RÉPARTITION DES PREMIERS EMPLOIS EN 2005 SELON LE TYPE DE PARCOURS PROFESSIONNEL



qu'au niveau métropolitain (23 %), plaçant la région à l'avant-dernier rang métropolitain. Cette classe regroupe des jeunes qui décrochent rapidement après un premier emploi court. Au bout de huit mois, la moitié est sortie du champ de l'étude. Cette situation peut résulter d'une entrée en chômage, en inactivité, ou moins fré-

quement, une reprise d'études ou un emploi dans le secteur public. Au plan national, les jeunes qui connaissent ces parcours débutent plus souvent comme employés ou ouvriers, dans l'intérim ou l'hôtellerie-restauration.



LA FORMATION DES JEUNES HAUT-NORMANDS

La région Haute-Normandie compte près de 63 000 élèves inscrits en second cycle de l'enseignement secondaire, 13 800 apprentis, et plus de 50 000 étudiants. En lien avec une insertion sur le marché du travail plus précoce, certaines formations dites "courtes", comme le CAP par apprentissage, sont plus présentes dans la région. En 2011, en Haute-Normandie comme en France, un bachelier sur deux possède un bac technologique ou professionnel. Dans près de 82 % des cas, les bacheliers haut-normands poursuivent leur études, dont six sur dix dans les filières longues.

La place des IUT est relativement importante dans l'offre d'enseignement supérieur. La région bénéficie également de la présence d'écoles d'ingénieurs ou de commerce en proportion supérieure à son poids dans le monde étudiant. L'université (hors IUT) est moins bien représentée, mais elle concentre tout de même la moitié des étudiants et permet de capter la très grande majorité des inscriptions en 1^{er} cycle d'étudiants originaires de la région.

L'apprentissage entraîne une insertion rapide sur le marché du travail. En effet, plus de sept apprentis sur dix sont en emplois 18 mois après leur sortie de formation, et près de neuf sur dix ont déjà obtenu un emploi. Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience sont par définition destinés aux personnes ayant une expérience significative à faire reconnaître et, sans en être exclus, les plus jeunes ne sont pas les premiers bénéficiaires du système. Pour les moins de 30 ans, trois dossiers déposés sur cinq donnent lieu à une validation totale des acquis.

La place importante de l'enseignement professionnel en Haute-Normandie

À la rentrée scolaire de 2011, 42 000 élèves étaient inscrits dans les classes du second cycle général et technologique, 21 000 dans celles du second cycle professionnel. À ces élèves s'ajoutent 10 800 apprentis inscrits au 31 décembre 2011 dans les centres de formation d'apprentis de la région pour préparer un CAP, un BEP, un brevet professionnel ou un bac professionnel. 3 000 élèves supplémentaires sont inscrits dans les CFA pour préparer des diplômes de niveau supérieur. La part des apprentis parmi les jeunes préparant un diplôme de niveau IV (brevet professionnel ou bac) ou V (second cycle court type CAP) est de l'ordre de 15 % en Haute-Normandie contre 13 % en

EFFECTIFS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN HAUTE-NORMANDIE À LA RENTRÉE 2011 (Enseignement public et privé sous contrat)

CLASSE	EURE	SEINE-MARITIME	ACADÉMIE
2 nd e Générales et Technologiques	4 169	10 335	14 504
1 ^{ères} Générales et Technologiques	3 703	9 564	13 267
Terminales Générales et Technologiques	3 767	10 028	13 795
TOTAL SECOND CYCLE GÉNÉRAL & TECHNOLOGIQUE	11 639	29 927	41 566
CAP en 1 an	5	41	46
CAP en 2 ans : 1 ^{ère} année	471	1 424	1 895
CAP en 2 ans : 2 ^{ème} année	393	1 349	1 742
BEP en 1 an		34	34
BEP en 2 ans : 2 nd e	50	187	237
BEP en 2 ans : Terminale	158	368	526
BAC PRO 3 ans : 2 nd e Pro.	1 441	4 001	5 442
BAC PRO en 3 ans : 1 ^{ère} Pro.	1 284	3 824	5 108
BAC PRO en 3 ans : Terminale Pro.	1 537	4 384	5 921
Mention Complémentaire	35	170	205
TOTAL SECOND CYCLE PROFESSIONNEL	5 374	15 782	21 156

Source : Rectorat de Rouen, base élève académique (BEA) - traitement Crefor

Unité nombre

moyenne en France. L'enseignement professionnel dépendant de l'éducation nationale (lycées professionnels), est un peu plus présent qu'au niveau national, l'enseignement général et technologique un peu moins.

Une offre d'enseignement supérieur orientée vers les IUT et les formations d'ingénieurs

Les établissements de l'enseignement supérieur accueillent en Haute-Normandie environ 53 000 étudiants. La moitié fréquente l'université (hors IUT) mais cette proportion est inférieure à la moyenne nationale (55 %). En effet, l'offre de la formation est davantage orientée vers les IUT, les écoles d'ingénieurs ou les écoles de commerce, domaines dans lesquels le nombre de places offertes situe la région entre la dixième et la treizième place sur 26 académies. Ce classement est favorable pour l'académie qui, par ailleurs, se classe au 17^e rang pour le nombre total d'étudiants.

Les filles investissent plus que les garçons la filière générale et technologique

Parmi les élèves haut-normands inscrits en première année du second cycle de l'enseignement secondaire, originaires d'une classe de 3^e (y compris Segpa), 62,6 % sont inscrits dans la voie générale et technologique, 29,2 % dans la voie professionnelle sous statut scolaire et 8,2 % dans la voie professionnelle par apprentissage. Au total, la voie professionnelle (statut scolaire plus apprentissage) accueille 37,4 % des élèves.

L'orientation vers l'une ou l'autre des deux grandes voies est très différente selon le sexe. Les filles investissent beaucoup plus la voie générale et technologique (69,6 % contre 55,8 %) et donc beaucoup moins la voie professionnelle qui a davantage la préférence des garçons (44,2 % contre 30,4 %). Ces derniers sont en outre près de trois fois plus nombreux à choisir la voie professionnelle par l'apprentissage (11,8 % contre 4,5 %). En effet, l'offre de formation proposée par cette filière est plutôt orientée vers les métiers de la production industrielle, encore peu investis par les filles.

EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2011 - 2012

	Nombre d'étudiants	Rang de l'académie de Rouen pour le nombre d'étudiants (sur 26 académies en métropole)	Répartition des étudiants	
			en Haute-Normandie	en France métropolitaine
Universités (Hors IUT)	26 951	18	50,6	54,8
IUT	4 089	12	7,7	4,7
STS	6 119	17	11,5	10,3
CPGE	1 340	18	2,5	3,4
Formations d'ingénieurs	4 127	13	7,8	5,7
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	5 138	10	9,7	5,5
Autres écoles et formations	5 874	18	11,0	17,3
Ensemble	53 240	17	100	100

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

Unités : nombre, rang, %

Dans les zones d'emploi de Bernay, Pont-Audemer, Vernon-Gisors et Vallée de la Bresle-Vimeu, quatre élèves de troisième sur dix se dirigent vers la voie professionnelle (tous statuts) ; les élèves des zones de Rouen (36,1 %) et de Dieppe-Caux maritime (36,8 %) sont moins enclins à le faire.

Si l'apprentissage reste minoritaire dans les parcours en cycles professionnels, la variabilité entre les territoires est grande. Ainsi les élèves résidant dans les zones de Bernay, Évreux, Pont-Audemer et Vernon-Gisors, entrés dans un second cycle de l'enseignement secondaire, s'engagent plus que les autres vers la voie professionnelle par l'apprentissage. À l'inverse, les élèves

issus des territoires du Havre, Rouen et Dieppe-Caux maritime sont moins tournés vers ce mode de formation.

Bien entendu, la propension à choisir une voie ou l'autre est en partie subordonnée à la densité de l'offre d'établissements sur les territoires. Mais la géographie des équipements ne saurait à elle seule expliquer les choix de parcours, ne serait-ce que parce que tout le territoire n'est pas irrigué par une offre d'équipements homogène. D'autres paramètres sont à prendre en compte. Ainsi, le secteur de Verneuil-sur-Avre ne dénombrerait aucun centre de formation d'apprentis sur son sol mais comptait la plus forte proportion d'élèves engagés dans un cycle par apprentissage.

ÉLÈVES ORIGINAIRES D'UNE CLASSE DE 3^e INSCRITS DANS LE SECOND CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SELON LA VOIE RENTRÉE 2011.

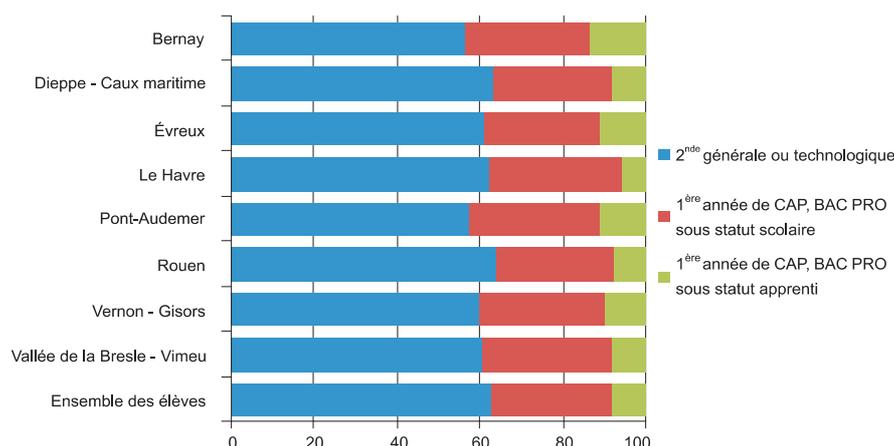
	Effectif total	Inscrits en 2 ^{nde} générale ou technologique	Inscrits en 1 ^{ère} année de CAP, BAC PRO sous statut scolaire	Inscrits en 1 ^{ère} année de CAP, BAC PRO sous statut apprenti
Élèves filles	10 350	69,6	25,9	4,5
Élèves garçons	10 606	55,8	32,4	11,8
Ensemble des Élèves	20 956	62,6	29,2	8,2

Source : Rectorat de Rouen - DPP/PRSAP - BEA, SIFA - Traitement Crefor.

Champ : Établissements de l'Éducation Nationale publics et privés sous contrat

Unités : nombre, %

RÉPARTITION DES ÉLÈVES ORIGINAIRES D'UNE CLASSE DE 3^e INSCRITS EN CAP/BEP/BAC PRO SELON LE STATUT PAR ZONE D'EMPLOI RENTRÉE 2011 (Au lieu de résidence de l'élève)



Source : Rectorat de Rouen - DPP/PRSAP - BEA, SIFA - Traitement Crefor

Champ : Établissements de l'Éducation nationale publics et privés sous contrat

Unité : %

Un bachelier sur deux possède un bac technologique ou professionnel

En 2011, la moitié des nouveaux bacheliers est titulaire d'un baccalauréat technologique ou professionnel et l'autre moitié d'un bac général, en France comme en Haute-Normandie. En 1995 (année de la réforme du bac général et technologique), la part des bacs généraux était de 58 % en France et 54 % dans la région. La part des baccalauréats professionnels a fortement progressé entre 1995 et 2011 au détriment des filières générales et technologiques. Cette part a progressé de 13,6 % à 27,3 % en France et de 15,3 % à 26,2 % en Haute-Normandie.

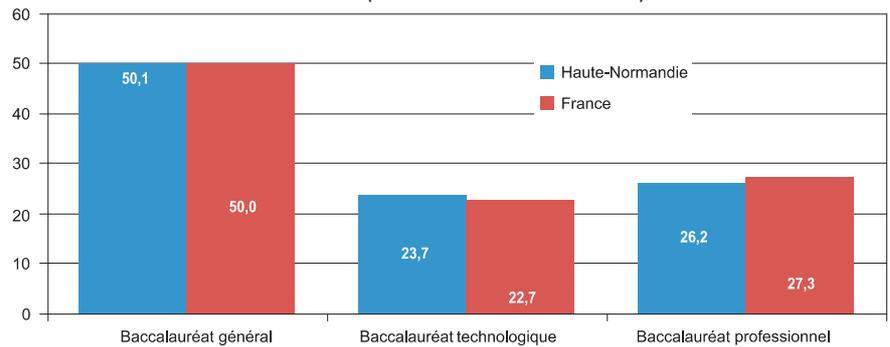
Des taux de réussite au bac variables selon les filières et les territoires

Le taux de réussite au baccalauréat toutes filières confondues en Haute-Normandie était en 2011 de 84,1 %, soit inférieur de 1,5 point au taux national (85,6 %). La moindre réussite des haut-normands dans la filière générale (86,3 % contre 88,2 %) et technologique (79,8 % contre 83,7 %) explique ce résultat. En revanche, ils réussissent mieux que les candidats nationaux dans la filière professionnelle (84,4 % de réussite contre 82,3 %).

Au total, les bacheliers généraux représentent la moitié des effectifs de bacheliers de Haute-Normandie (16 000 en 2011), proportion équivalente au niveau national. Les bacheliers de la filière technologique apparaissent en revanche légèrement surreprésentés (23,7 % contre 22,7 %), à l'inverse des bacheliers de la filière professionnelle (26,2 % contre 27,3 %). Toutefois, la filière générale se place au-dessus du seuil des 50 % uniquement dans les territoires d'Évreux (52,6 %), Rouen (50,6 %) et Dieppe-Caux maritime (50,3 %). Les zones de Pont-Audemer et de la Vallée de la Bresle-Vimeu sont marquées par une surreprésentation, de la filière technologique pour l'une, et professionnelle pour l'autre.

Les candidats résidant dans les zones d'emploi¹ de Pont-Audemer

RÉPARTITION DES ÉLÈVES ADMIS AU BACCALAURÉAT (TOUS MINISTÈRES) EN HAUTE-NORMANDIE ET EN FRANCE SELON LA FILIÈRE Session 2011 (au lieu de résidence de l'élève)



Source : Base centrale de pilotage - Ministère de l'Éducation nationale ; Base des examens et concours - Rectorat de Rouen ; Base élève
Unité : %

TAUX DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT (TOUS MINISTÈRES) EN HAUTE-NORMANDIE SELON LA FILIÈRE Session 2011 (au lieu de l'établissement)

Filière	Taux de réussite Haute-Normandie (%)	Taux de réussite France (%)
Baccalauréat général	86,3	88,2
Baccalauréat technologique	79,8	83,7
Baccalauréat professionnel	84,4	82,3
Toutes filières	84,1	85,6

Source : Rectorat de Rouen, Base élève académique (BEA) ; Ministère de l'Éducation nationale, direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Traitement Crefor
Unité : %

(91,9 % d'admis), Dieppe-Caux maritime (90,7 %), Vernon-Gisors (90,3 %) et du Havre (87,9 %) connaissent les meilleurs scores dans la filière générale. Les autres territoires affichent des taux de réussite proches ou inférieurs à la moyenne haut-normande jusqu'à atteindre des taux relativement faibles pour la Vallée de la Bresle-Vimeu (83,6 %) et Évreux (81,7 % d'admis).

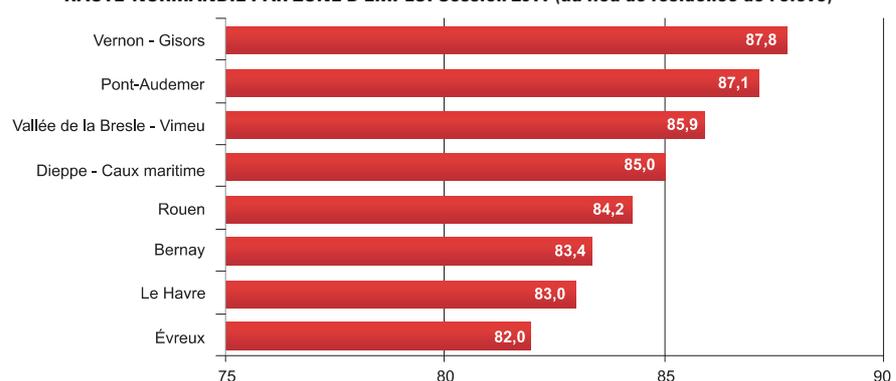
Dans la filière technologique, les zones de la Vallée de la Bresle-Vimeu (85,7 %) et Vernon-Gisors (83,6 %) présentent des taux de réussite nettement supérieurs à la moyenne, suivies de la zone de Rouen (82,3 %), tandis que les zones de Dieppe-Caux maritime (76,5 %), du Havre (76 %) et d'Évreux (75,2 %), enregistrent des taux de réussite plus faibles.

Dans la filière professionnelle, les bacheliers de la Vallée de la

Bresle-Vimeu (89,9 %), Évreux (89,3 %) et Vernon-Gisors (87,7 %) occupent les trois premières places en termes de réussite au baccalauréat. En revanche, ceux de Bernay (82,1 % d'admis) et du Havre (81,8 %) connaissent des taux de réussite inférieurs à la moyenne régionale.

Au total, la zone de Vernon-Gisors se hisse en tête du classement des territoires pour le taux de réussite au baccalauréat toutes filières confondues (87,8 %), suivie de Pont-Audemer (87,1 %) et de la Vallée de la Bresle-Vimeu (85,9 %). La zone de Rouen (84,2 %), qui regroupe 45 % des bacheliers régionaux, affiche un taux de réussite équivalent à la moyenne. Les zones du Havre (83 %) et d'Évreux (82 %) se placent en queue de classement des territoires de Haute-Normandie en matière de réussite au baccalauréat.

TAUX DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT (TOUS MINISTÈRES ET TOUTES FILIÈRES) EN HAUTE-NORMANDIE PAR ZONE D'EMPLOI Session 2011 (au lieu de résidence de l'élève)



Source : Base centrale de pilotage - ministère de l'Éducation nationale ; Base des examens et concours - Rectorat de Rouen ; Base élève académique - Rectorat de Rouen - traitement Crefor
Unité : %

^{1*} Précaution : La faiblesse des effectifs sur les plus petites zones peut avoir une incidence sur les résultats, il convient donc d'être prudent dans les interprétations

Près de 82 % des bacheliers haut-normands poursuivent des études, dont six sur dix dans les filières longues

L'enquête SUBANOR

Ces résultats sont extraits de l'enquête Subanor 2008 à laquelle ont répondu 10 541 individus (sur les 13 548 bacheliers de la promotion 2008). L'enquête permet le suivi, pendant cinq ans, des bacheliers de la formation initiale sous statut scolaire et par apprentissage des établissements du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Agriculture. Elle fournit des informations sur les parcours des étudiants dans l'enseignement supérieur et les processus d'orientation et d'insertion professionnelle et sociale qui jalonnent ces parcours. Les résultats présentés portent uniquement sur les bacheliers des lycées publics et privés sous-contrat dépendant du ministère de l'Éducation nationale, soit **9 663 personnes**.

La faiblesse des effectifs sur les plus petites zones peut avoir une incidence sur les indicateurs affichés, il convient donc d'être prudent dans les interprétations.

Les chiffres sont établis au lieu de résidence de l'année du baccalauréat.

Parmi les bacheliers de la promotion 2008 ayant répondu à l'enquête Subanor (cf. encadré méthodologique), 34,7 % déclarent poursuivre dans les cycles courts (BTS et DUT) et 47 % dans les cycles longs (Université, CPGE, années préparatoires, Ecoles), soit 81,7 % qui poursuivent des études dans l'enseignement supérieur.

Les filles privilégient massivement les cycles longs et beaucoup moins les cycles courts (52,1 % et 29,9 %) lorsque les garçons se partagent à égalité entre les deux voies (40,5 % et 40,9 %). Ce sont les bacheliers des zones de la Vallée de la Bresle-Vimeu (86,2 %) et Évreux (85,6 %) qui poursuivent le plus leurs études, avec une forte représentation des cycles courts (respectivement 39,8 % et 37,8 % des bacheliers en poursuite d'études). Viennent ensuite les territoires du Havre (82,7 %), de Vernon-Gisors (82,6 %) et Rouen (82,1 %). A contrario, les admis au baccalauréat des zones de Dieppe-Caux maritime (75,7 %), Pont-Audemer (73,3 %) et Bernay (73,2 %) sont les moins enclins à la poursuite d'études supérieures.

Outre la Vallée de la Bresle-Vimeu et Évreux, les titulaires du baccalauréat habitant sur le territoire du Havre (37,5 %) et de Vernon-Gisors (35,6 %) affichent une nette propension à continuer dans les cycles courts.

Le choix des études vers des cycles longs est davantage l'apanage des bacheliers des zones de Rouen (49,5 %), Évreux (47,8 %) et de Vernon-Gisors (47 %) qui bénéficie quant à elle de l'attraction des pôles universitaires franciliens. Ainsi à Rouen, l'écart entre la proportion de jeunes engagés dans les cycles longs

TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES DES BACHELIERS HAUT-NORMANDS DANS LE SUPÉRIEUR PAR DURÉE DES PARCOURS SELON LE GENRE (Promotion 2008)

	Taux de poursuite dans le supérieur	Taux de poursuite dans le supérieur court*	Taux de poursuite dans le supérieur long**
Filles	82,0	29,9	52,1
Garçons	81,4	40,9	40,5
Ensemble	81,7	34,7	47,0

Source Enquête Subanor 2008, Rectorat de Rouen - Traitement Crefor

*BTS et DUT

**dont classes préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) et années préparatoires aux concours d'infirmiers, IEP etc

Unité : %

et la part de ceux engagés dans les cycles courts est le plus important de tous les territoires (17 points). À l'inverse, les bacheliers sont beaucoup moins enclins à s'engager dans des parcours longs dans les zones de Dieppe-Caux maritime (41,6 %), Bernay (41,7 %) et Pont-Audemer (39,4 %).

La relation existant entre le choix de la filière du baccalauréat (générale, professionnelle, technologique) et la poursuite d'études est complexe. Souvent réduite à une dynamique filière générale/études longues, filières techniques/études courtes, cette relation ne saurait être systématique ni univoque même si elle reste généralement la plus courante.

35,7 % des 7 899 bacheliers haut-normands (promotion 2008) qui déclarent poursuivre leurs études choisissent de s'inscrire en 1^{ère} année d'université, 10,4 % s'engagent dans les classes préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), 42,5 % sont inscrits en 1^{ère} année de BTS ou de DUT et 11,4 % s'orientent vers des voies diverses (écoles, préparations aux concours etc...). 56,5 % des bacheliers poursuivant leurs études sont des filles et 43,5 % des garçons. Les filles sont beaucoup plus concernées par l'entrée à l'université que les garçons (40,9 % contre 28,9 %). En revanche, les garçons investissent davantage les BTS et les DUT (50,3 % contre 36,5 %) et les CPGE (13,6 % contre 7,9 %).

TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES DES BACHELIERS HAUT-NORMANDS DANS LE SUPÉRIEUR SELON LA DURÉE DES PARCOURS PAR ZONE D'EMPLOI (Promotion 2008)

	Taux de poursuite dans le supérieur	Taux de poursuite dans le supérieur court	Taux de poursuite dans le supérieur long
Bernay	73,2	31,5	41,7
Dieppe - Caux maritime	75,7	34,1	41,6
Évreux	85,6	37,8	47,8
Le Havre	82,7	37,5	45,2
Pont-Audemer	73,3	33,9	39,4
Rouen	82,1	32,6	49,5
Vallée de la Bresle-Vimeu	86,1	39,8	46,3
Vernon-Gisors	82,6	35,6	47,0

Source : Enquête Subanor 2008, Rectorat de Rouen, Traitement Crefor

Unité : %

La cartographie des poursuites d'études dans le supérieur renseigne sur la propension des bacheliers de chaque territoire à diversifier leurs choix ou au contraire à les focaliser sur telle ou telle filière. Si la présence d'une offre d'enseignement supérieur de proximité plus ou moins variée et les logiques spatiales jouent un rôle essentiel dans la polarisation des espaces sur cette question, un certain nombre de paramètres sociogéographiques caractérisent sans doute les populations par des pratiques sociales et culturelles différenciées qui influencent ces choix.

Les bacheliers des zones de la Vallée de la Bresle-Vimeu (39,6 %), Bernay (38 %) et de Vernon-Gisors (37,9 %) font davantage le choix de l'université que leurs homologues.

L'entrée en CPGE est plus fréquente pour les bacheliers des zones d'Évreux (11,8 %), Rouen (11,1 %) et du Havre (10,5 %), les seules en Haute-Normandie à proposer un enseignement de ce type. Toutefois l'aire de recrutement des classes préparatoires aux grandes écoles s'étend au-delà des sphères régionales. Très peu de bacheliers des territoires de Dieppe-Caux maritime (7,4 %), Pont-Audemer (5,8 %) et plus encore de la Vallée de la Bresle-Vimeu (3,8 %) s'engagent dans cette voie, probablement en raison d'une moindre sensibilisation des élèves à ce type de parcours et de difficultés liées aux liaisons de communication.

Dans les filières courtes, l'entrée en 1^{ère} année de BTS ou DUT est forte parmi les bacheliers de Pont-Audemer (46,3 %), Vallée de la Bresle-Vimeu (46,2 %), du Havre (45,3 %) et de la zone de Dieppe-Caux maritime (45 %).

Enfin les autres filières de formations (Écoles, prépas concours...) sont très minoritaires sur l'ensemble des territoires mais se distinguent néanmoins dans les zones de Dieppe-Caux maritime et Pont-Audemer où respectivement 14,9 % et 14 % des bacheliers qui poursuivent leurs études dans le supérieur y sont engagés.

L'inscription en 1^{er} cycle universitaire se fait très majoritairement dans la région

Parmi les bacheliers poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur, 31,5 % entrent dans une université haut-normande et 4 % s'inscrivent dans un établissement universitaire situé hors de la région. Ainsi, sur les bacheliers de la promotion 2008 qui poursuivent des études universitaires, 11,2 % quittent la région. À titre de comparaison, les poursuites d'études hors Haute-Normandie concernent 16,1 % des bacheliers toutes voies confondues, 30,1 % pour les CPGE, 10,9 %

pour les bacheliers s'engageant dans un BTS et 12,1 % pour les DUT.

Les filles, qui entrent davantage que les garçons dans l'enseignement universitaire, sont également plus enclines à s'éloigner de leur région d'origine pour ce faire.

Si les deux universités régionales restent les plus attractives pour le plus grand nombre de bacheliers régionaux engagés dans cette voie, il n'en reste pas moins que, dans certaines zones, les universités des autres régions exercent une attraction importante notamment pour Bernay (13,4 % de bacheliers inscrits dans une université extérieure), la Vallée de la Bresle-Vimeu (13,2 %), Évreux (9,4 %) et Vernon-Gisors (9,3 %). Pour ces deux dernières, l'influence de l'Île-de-France et son offre de formation conséquente concourt à de tels flux. Pour les deux premières, les bacheliers issus des territoires dotés d'une offre d'enseignement supérieur peu ou sous-dimensionnée, et par ailleurs les plus éloignés des deux grands centres urbains régionaux, ont d'autres possibilités : ils sont d'une part amenés plus que les autres à faire le choix de l'université pour poursuivre leurs études (cf. précédemment),

PART DES BACHELIERS HAUT-NORMANDS INSCRITS EN 1^{ère} ANNÉE DANS UNE UNIVERSITÉ EN HAUTE-NORMANDIE ET HORS HAUTE-NORMANDIE (Promotion 2008)

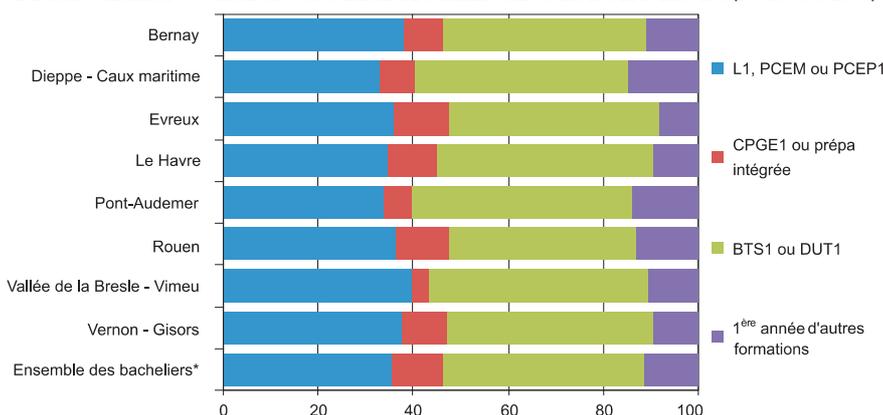
	Inscrits en L1, PCEM ou PCEP1 en Haute-Normandie	Inscrits en L1, PCEM ou PCEP1 hors Haute-Normandie
Bernay	24,1	13,4
Dieppe-Caux maritime	29,5	3,1
Évreux	26,5	9,4
Le Havre	32,7	1,5
Pont-Audemer	24,8	8,3
Rouen	33,6	2,5
Vallée de la Bresle-Vimeu	26,4	13,2
Vernon-Gisors	28,4	9,3
Ensemble des bacheliers poursuivant leurs études	31,5	4,0

Source : Enquête Subanor 2008, Rectorat de Rouen, traitement Crefor

Nota : PCEM et PCEP = cursus Médecine et Pharmacie, L1 = 1^{ère} année de cursus licence

Unité : %

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS QUI POURSUIVENT LEURS ÉTUDES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PAR FILIÈRE DÉTAILLÉE SELON LA ZONE D'EMPLOI (Promotion 2008)



Source : Enquête Subanor 2008, Rectorat de Rouen, traitement Crefor

*déclarant poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur

Nota : PCEM et PCEP = cursus Médecine et Pharmacie ; L1 = 1^{ère} année de cursus Licence

Unité : %

d'autre part à diversifier leur choix vers les pôles universitaires voisins : Paris, Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise, Amiens, Caen, voire d'autres pôles.

En revanche, les universités haut-normandes sont les plus attractives pour les bacheliers des zones de Rouen, Le Havre (assez logiquement puisque les plus dotées en offre d'enseignement universitaire) et Dieppe-Caux maritime dont moins de 3 % (seulement 1,5 % pour Rouen) choisissent l'éloignement de la région.

71 % des apprentis haut-normands en emploi, 18 mois après leur sortie de formation

L'enquête SEINE

Mise en place par le Crefor à la demande du Conseil Régional de Haute-Normandie, le dispositif SEINE vise à évaluer l'insertion dans la vie active des apprentis dans les 18 mois qui suivent la fin de leur contrat d'apprentissage par trois interrogations successives à 7, 12 et 18 mois suivant leur sortie de formation.

Les résultats présentés ici concernent les sortants de juin 2009 interrogés 18 mois après la fin de leur apprentissage, qu'ils aient ou non obtenu leur diplôme.

Dix-huit mois après leur sortie d'apprentissage, 86 % des apprentis issus de la cohorte 2009 ont accédé à un emploi, quelle que soit la nature du poste occupé, que ce poste ait été ou non conservé. Ceci correspond à une progression de 7,5 points par rapport à l'observation qui a été faite à douze mois et de 18 points par rapport à la même observation à sept mois.

Dix-huit mois après leur sortie d'apprentissage, 71,3 % des apprentis de la cohorte 2009 sont en emploi, soit une évolution positive de 14 points par rapport à l'enquête à sept mois et de 3 points par rapport à l'enquête à douze mois.

L'insertion professionnelle revêt des réalités contrastées selon le niveau de formation et bien que les niveaux V (CAP/BEP) aient été les grands bénéficiaires de l'augmentation du taux d'emploi entre les douzième et dix-huitième mois (+ 4 points), leur taux d'emploi reste le plus faible avec 60,1 % des apprentis en situation d'emploi dix-huit mois après leur sortie. Le différentiel est conséquent avec les taux d'emploi de leurs condisciples des niveaux supérieurs qui s'élèvent chacun au-dessus du seuil des 80 % : 87 % pour les niveaux II et I (Bac + 3 ou plus), 84 % pour les niveaux III (BTS / DUT) et 81 % pour les apprentis de niveau IV (Baccalauréat et équivalent).

Si à tous les niveaux (bien que dans une moindre mesure pour les niveaux II et I), l'obtention du diplôme garantit des taux d'emploi plus favorables, elle constitue un facteur déterminant au niveau V, dont 69 % des diplômés sont en emploi dix-huit mois après leur sortie de formation, contre seulement 46 % des non-diplômés.

À dix-huit mois, les hommes affichent un taux d'emploi supérieur à

	7 mois	12 mois	18 mois
Taux d'emploi*	56,9	68,3	71,3
Taux d'accès à l'emploi**	67,6	78,5	86,0

Source : Enquête SEINE, Crefor

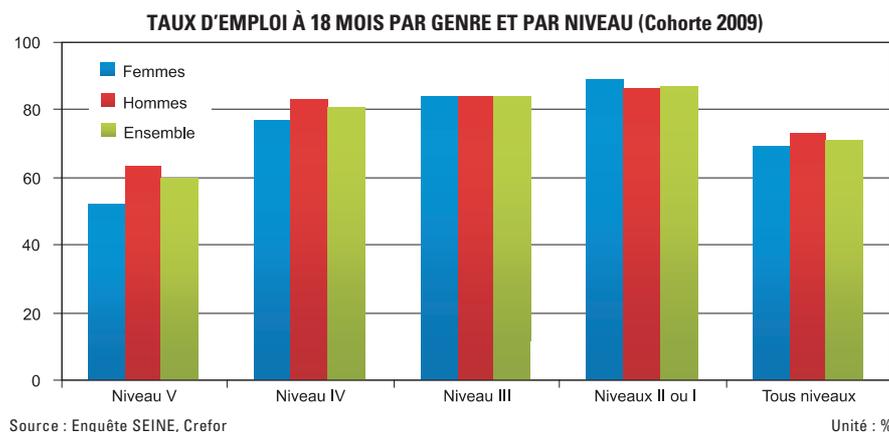
Unité : %

*Taux d'emploi : nombre d'individus en situation d'emploi rapporté au nombre d'entrants sur le marché du travail

**Taux d'accès à l'emploi : Nombre d'individus ayant accédé à au moins un emploi au cours de la période considérée rapporté au nombre d'entrants sur le marché du travail

celui des femmes (73 % contre 69 %). Cet avantage se manifeste quel que soit le niveau de sortie, à l'exception des niveaux II et I, pour lesquels le taux d'emploi des femmes dépasse celui des hommes (89 % contre 86 %).

En moyenne, les apprentis sortis de formation qui ont accédé à l'emploi ont mis 117 jours pour trouver leur premier poste (temps passé entre la sortie effective de formation et le premier emploi trouvé). Ici encore, le niveau de formation est déterminant.

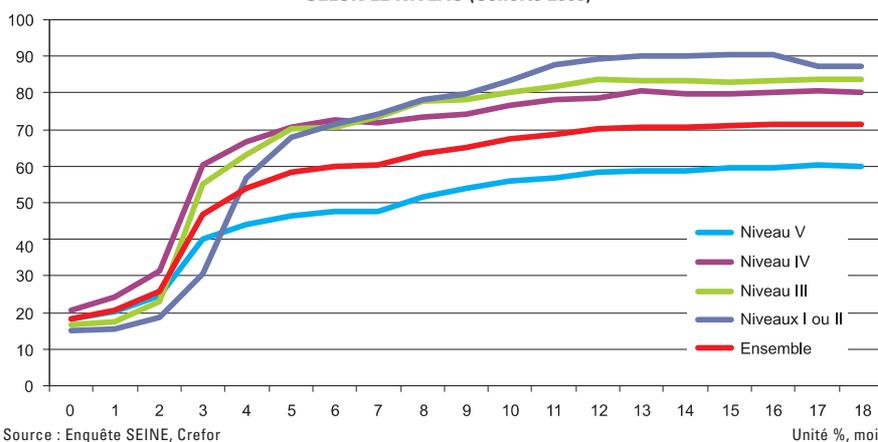


Le troisième mois marque pour la plupart des apprentis une accélération du processus d'entrée dans l'emploi : leur taux d'emploi progresse à un rythme nettement plus dynamique que les mois qui précèdent (lié avant tout à la fin de la formation et aux embauches dans les entreprises d'apprentissage). Les sortants de niveaux II et I connaissent toutefois une insertion professionnelle en léger décalage puisque la plupart prolongent un peu plus leur temps de formation. La courbe d'insertion de ces derniers s'élève rapidement à partir du quatrième mois pour s'établir au plus haut niveau. Globalement, le taux d'emploi progresse de sept à huit points par trimestre, puis ralentit après le douzième mois.

Ainsi, 64 % des sortants de niveaux II et I et 63 % des niveaux IV mettent moins de trois mois pour trouver leur premier emploi mais seulement 43 % des niveaux V. En revanche, les apprentis de niveau III ne sont que 49 % à accéder à leur premier emploi mais ils se "rattrapent" dans les mois qui suivent et affichent finalement la plus forte proportion d'accès au premier emploi dans les six premiers mois après la sortie de formation.

Enfin, sur une période de 18 mois, le temps consacré à la recherche d'emploi ou passé en inactivité s'amenuise considérablement avec l'élévation du niveau de la formation suivie. Si 41 % des apprentis de niveau V ont connu cette situation durant plus de la moitié de leur temps au cours de cette période, seulement 9 % des individus de niveaux II et I ont supporté le même temps d'attente.

ÉVOLUTION DE TAUX DE L'EMPLOI DANS LES 18 PREMIERS MOIS SUIVANT LA SORTIE, SELON LE NIVEAU (Cohorte 2009)



Source : Enquête SEINE, Crefor

Unité : %, mois

TEMPS PASSÉ EN EMPLOI, FORMATION OU INACTIVITÉ DES APPRENTIS HAUT-NORMANDS AU COURS DES 18 MOIS S'ÉCOULANT APRÈS LEUR SORTIE DE FORMATION PAR NIVEAU DE SORTIE (Cohorte 2009)

	Emploi continu	Emploi majoritaire	Emploi minoritaire	Formation majoritaire	Recherche d'emploi et inactivité majoritaires	Accès à l'emploi
Niveaux II et I	47	39	6	1	9	96
Niveau III	55	23	5	2	15	95
Niveau IV	54	22	3	2	18	93
Niveau V	33	20	4	2	41	78
Tous niveaux	43	23	4	2	28	86

Source : Enquête SEINE, Crefor

Unité : %

Nota :

Emploi continu : 80 % et plus du temps en emploi sur la période observée

Emploi majoritaire : 50 % à 80 % du temps en emploi sur la période observée

Emploi minoritaire : 25 % à 50 % du temps en emploi et moins de 50% en formation, recherche d'emploi et/ou inactivité sur la période observée

Formation majoritaire : 50 % et plus en formation sur la période observée

Un peu plus de 200 jeunes haut-normands ont déposé un dossier de candidature à une valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en 2010

L'observatoire VAE du Crefor

Mis en place en 2008 à la demande de la Direccte(ex-DRTEFP) et co-financé par le Conseil Régional, l'observatoire VAE du Crefor est un outil d'observation large et partagé de la VAE en Haute-Normandie, à destination des différents acteurs impliqués. Il comporte une mission de consolidation des données statistiques issues des organismes certificateurs et des Points Relais Conseil et une mission d'enquête auprès des bénéficiaires.

Au cours de l'année 2010, près de 2 400 individus ont déposé un dossier de recevabilité en Haute-Normandie en vue d'obtenir une certification par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Parmi eux, 206 sont âgés de moins de 30 ans, soit 8,6 % de l'ensemble. Dans cette classe d'âge, si les femmes sont plus nombreuses que les hommes (109 candidates pour 97 candidats) à l'instar de l'ensemble des prétendants à une VAE tous âges confondus, elles sont toutefois moins représentées que dans les catégories d'âges plus élevées (53 % contre 66 % parmi les 30 ans ou plus). Ainsi, les jeunes hommes investissent davantage que leurs aînés les dispositifs de la VAE.

Les trois certifications les plus demandées par les candidats les plus jeunes sont le diplôme de moniteur éducateur, le baccalauréat professionnel commerce et le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

Si le délai passé entre la recevabilité et le passage en jury est toujours inférieur à 18 mois pour les candidats de moins de 30 ans, ces derniers connaissent moins de réussite que les candidats de 45 ans ou plus pour le passage en jury (47 % contre 58 %) et obtiennent moins de succès dans les résultats finaux, avec un taux de validation totale inférieur (60 % contre 64 %). De plus, 17 % n'obtiennent pas de validation du tout, contre 10 % chez leurs aînés.

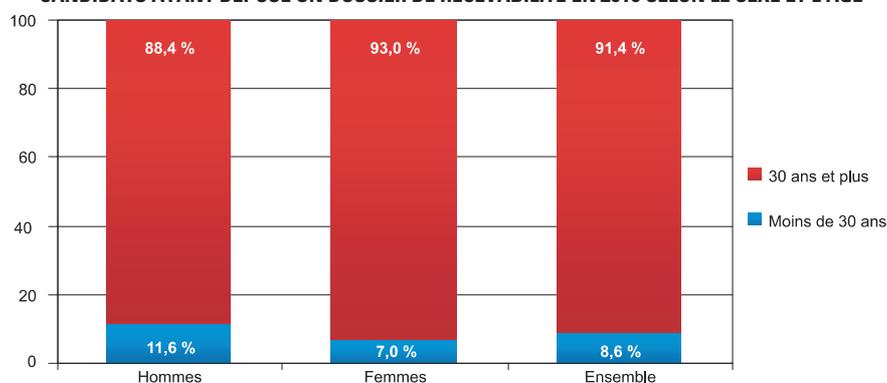
CANDIDATS AYANT DÉPOSÉ UN DOSSIER DE RECEVABILITÉ EN 2010 SELON LE SEXE ET L'ÂGE

	Hommes	Femmes	Total
Moins de 30 ans	97	109	206
30 ans et plus	740	1 439	2 179
Ensemble	837	1 548	2 385

Source : Observatoire de la VAE, Crefor

Unité : nombre

CANDIDATS AYANT DÉPOSÉ UN DOSSIER DE RECEVABILITÉ EN 2010 SELON LE SEXE ET L'ÂGE



Source : Observatoire de la VAE, Crefor

Unité : %

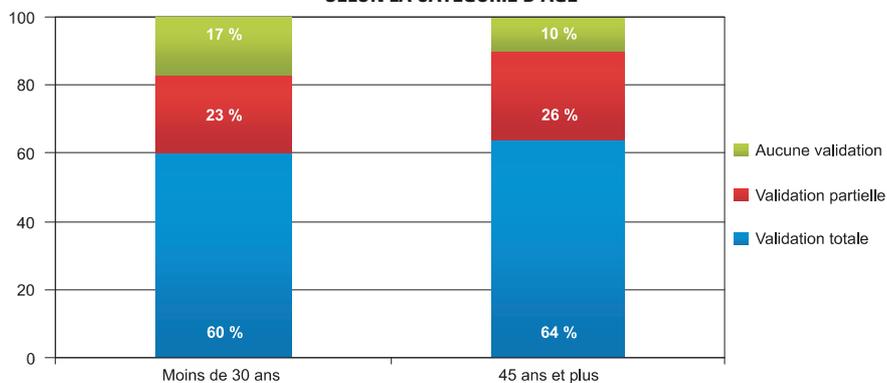
CANDIDATS AYANT DÉPOSÉ UN DOSSIER DE RECEVABILITÉ EN 2008, 2009 ET 2010 ET DÉLAI DE PASSAGE EN JURY SELON LA CATÉGORIE D'ÂGE

	Moins de 30 ans	45 ans et plus
Effectifs	466	3 070
Recevabilité positive	85	91
Délai entre recevabilité et passage en jury	Moins de 18 mois	99
	de 18 mois à 3 ans	1
	3 ans et plus	0
Passage en jury	47	58

Source : Observatoire de la VAE, Crefor

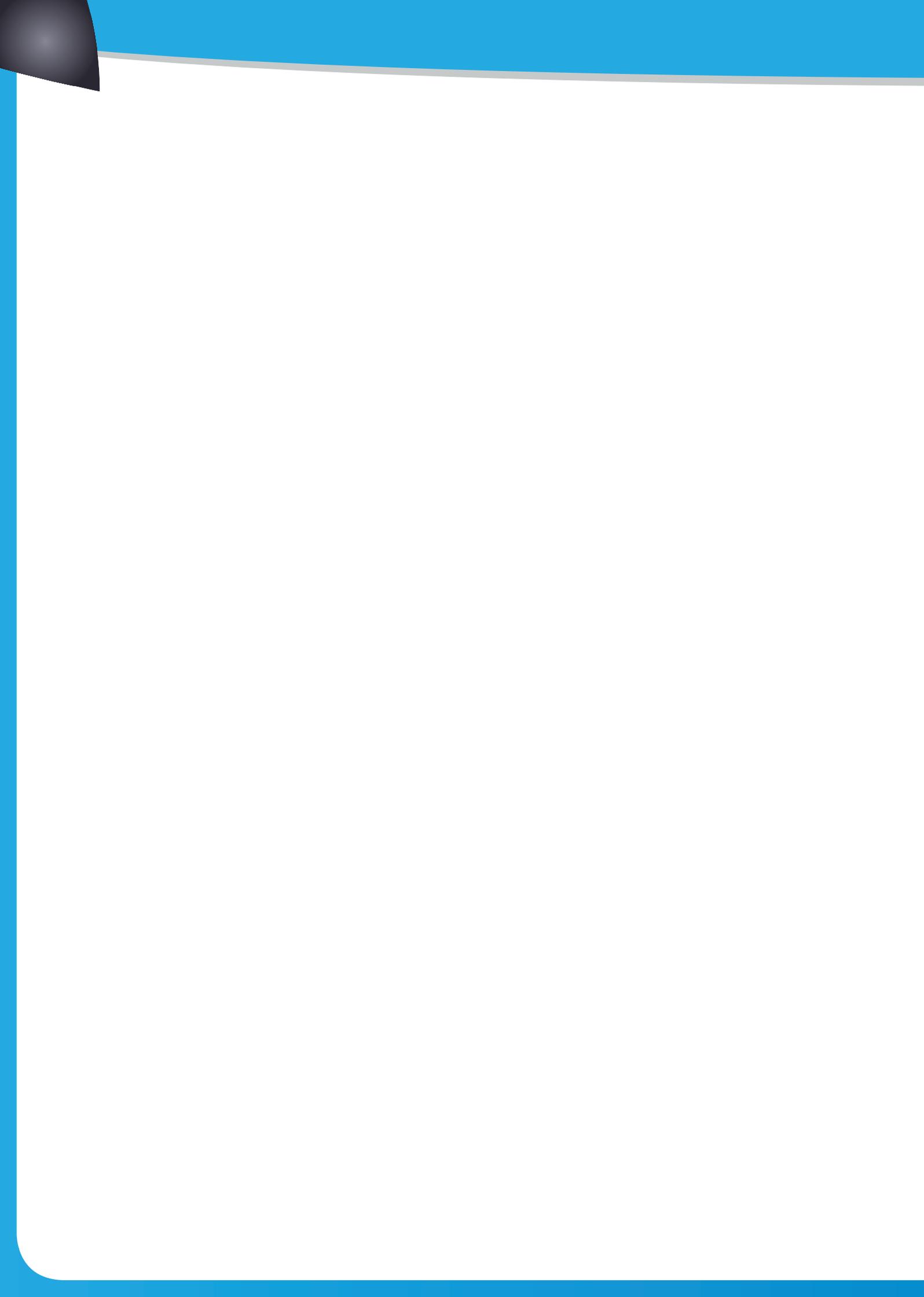
Unités : nombre, %

RÉPARTITION DES CANDIDATS AYANT DÉPOSÉ UN DOSSIER DE RECEVABILITÉ EN 2010 PAR SEXE SELON LA CATÉGORIE D'ÂGE



Source : Observatoire de la VAE, Crefor

Unité : %



Cahier
d' **Aval**

HAUTE-NORMANDIE